



lux | bond

R.C.S. LUXEMBOURG B30521

Rapport annuel incluant les états financiers audités au 31 décembre 2022

Mention légale

Ce rapport est un document d'information à l'usage des actionnaires. Les souscriptions ne peuvent être acceptées que sur la base du prospectus ou du document d'informations clés (DIC), accompagné du dernier rapport annuel et semestriel si celui-ci est plus récent que le rapport annuel. Ces documents seront adressés gratuitement à toute personne qui en manifestera le désir.

**Société d'Investissement à Capital Variable (SICAV)
de droit luxembourgeois à compartiments multiples**

Sommaire

Organisation	2
Rapport d'activité du Conseil d'Administration	4
Rapport du réviseur d'entreprises agréée	6
Etat globalisé du patrimoine	9
Etat globalisé des opérations et des autres variations de l'actif net	10
LUX-BOND USD	11
Etat du patrimoine	11
Etat des opérations et des autres variations de l'actif net	12
Statistiques	13
Etat du portefeuille-titres et des autres actifs nets	14
Répartition économique et géographique du portefeuille-titres	15
LUX-BOND LONG TERM EUR	16
Etat du patrimoine	16
Etat des opérations et des autres variations de l'actif net	17
Statistiques	18
Etat du portefeuille-titres et des autres actifs nets	19
Répartition économique et géographique du portefeuille-titres	21
LUX-BOND MEDIUM TERM EUR	22
Etat du patrimoine	22
Etat des opérations et des autres variations de l'actif net	23
Statistiques	24
Etat du portefeuille-titres et des autres actifs nets	25
Répartition économique et géographique du portefeuille-titres	27
LUX-BOND HIGH INCOME	28
Etat du patrimoine	28
Etat des opérations et des autres variations de l'actif net	29
Statistiques	30
Etat du portefeuille-titres et des autres actifs nets	31
Répartition économique et géographique du portefeuille-titres	32
LUX-BOND GREEN	33
Etat du patrimoine	33
Etat des opérations et des autres variations de l'actif net	34
Statistiques	35
Etat du portefeuille-titres et des autres actifs nets	36
Répartition économique et géographique du portefeuille-titres	38
Notes aux états financiers	39
Informations supplémentaires (non-auditées)	43

Organisation

Siège social	1, Place de Metz L-1930 LUXEMBOURG
Conseil d'Administration	Mme Françoise THOMA Banque et Caisse d'Epargne de l'Etat, Luxembourg Président du Conseil d'Administration M. Jean-Claude FINCK Administrateur indépendant Vice-Président du Conseil d'Administration (jusqu'au 31 décembre 2022) M. Michel BIREL Administrateur indépendant (jusqu'au 31 décembre 2022) M. Guy HOFFMANN Banque Raiffeisen S.C. Administrateur M. Gilbert ERNST Administrateur indépendant (jusqu'au 31 décembre 2022) M. Jean GUILL Administrateur indépendant (jusqu'au 31 décembre 2022) M. Pierre KRIER Administrateur indépendant (jusqu'au 31 décembre 2022) M. André LUTGEN Administrateur indépendant (jusqu'au 31 décembre 2022) M. Guy ROSSELJONG Administrateur indépendant
Société de Gestion	BCEE ASSET MANAGEMENT S.A. 6a, Rue Goethe L-1637 LUXEMBOURG
Conseil de Surveillance de la Société de Gestion	M. Jean FELL M. Aly KOHLL M. Christian STRASSER
Directoire de la Société de Gestion	Mme Hélène CORBET-BIDAUD M. Carlo STRONCK
Dépositaire	BANQUE ET CAISSE D'EPARGNE DE L'ETAT, LUXEMBOURG 1, Place de Metz L-2954 LUXEMBOURG

Organisation (suite)

Agent administratif	BANQUE ET CAISSE D'EPARGNE DE L'ETAT, LUXEMBOURG 1, Place de Metz L-2954 LUXEMBOURG
Conseiller en investissements	LUX-FUND ADVISORY S.A. 2, Place de Metz L-1930 LUXEMBOURG
Calcul de la valeur nette d'inventaire, Agent de transfert et de registre (par délégation)	EUROPEAN FUND ADMINISTRATION S.A. 2, Rue d'Alsace L-1122 LUXEMBOURG
Cabinet de révision agréé	DELOITTE Audit Société à responsabilité limitée 20, Boulevard de Kockelscheuer L-1821 LUXEMBOURG
Distributeurs	BANQUE ET CAISSE D'EPARGNE DE L'ETAT, LUXEMBOURG 1, Place de Metz L-2954 LUXEMBOURG BANQUE RAIFFEISEN S.C. 4, Rue Léon Laval L-3372 LEUDELANGE
Initiateurs	BANQUE ET CAISSE D'EPARGNE DE L'ETAT, LUXEMBOURG 1, Place de Metz L-2954 LUXEMBOURG BANQUE RAIFFEISEN S.C. 4, Rue Léon Laval L-3372 LEUDELANGE LA LUXEMBOURGEOISE-VIE S.A. D'ASSURANCES 9, Rue Jean Fischbach L-3372 LEUDELANGE

Rapport d'activité du Conseil d'Administration

À l'issue de l'année 2022, tous les compartiments de la SICAV Lux-Bond enregistrent des performances absolues négatives. Elles sont reprises dans le tableau ci-dessous.

Compartiment	SICAV
LUX-BOND USD (Classe A)	-12,17%
LUX-BOND LONG TERM EUR (Classe A)	-16,75%
LUX-BOND MEDIUM TERM EUR (Classe A)	- 9,10%
LUX-BOND HIGH INCOME (Classe A)	-14,71%
LUX-BOND GREEN (Classe A)	-15,24%

L'année 2022 a été difficile pour les investisseurs à travers le monde, la plupart des grandes classes d'actifs ayant fortement chuté. La perspective d'une reprise économique mondiale post-Covid insufflait un vent d'optimisme qui s'est rapidement estompé puisque la guerre en Ukraine et le choc énergétique qui en découle se sont répercutés sur l'économie mondiale. D'ailleurs, la montée en flèche de l'inflation et les efforts des banques centrales pour la maîtriser sont devenus les sujets dominants de l'actualité financière.

En effet, alors qu'en fin d'année 2021, la Réserve fédérale américaine (Fed) qualifiait l'inflation de transitoire, la Banque centrale européenne (BCE) ne prévoyait pas de hausse des taux en 2022. Finalement, ces prises de position ont été rapidement revues pour laisser place à un resserrement monétaire sans précédent. À partir du deuxième semestre, les investisseurs ont commencé à intégrer un risque de récession et un assouplissement des politiques monétaires dans les prix. Pourtant, c'est à l'occasion du Symposium de Jackson Hole que Jerome Powell, le Président de la Fed, a tenu à mettre fin à toute spéculation : ce faisant, il se ralliait à l'idée de ses collègues, selon laquelle il s'avérait absolument nécessaire de poursuivre le resserrement monétaire pour freiner l'inflation aux États-Unis. De son côté, la BCE affiche également la conviction qu'il est nécessaire de relever ses taux directeurs, même au prix d'une récession.

En décembre, les banques centrales européennes et américaines ont ralenti le rythme de hausse des taux directeurs. Pourtant, leur message reste très clairement orienté vers des hausses futures pour 2023.

Réduire la durée du compartiment LUX-BOND USD a permis de limiter la sensibilité aux variations de taux. À partir de juillet, intégrer un risque de récession dans notre scénario nous a mené à relever progressivement la durée du compartiment à son niveau habituel via des bons du Trésor américain.

Le compartiment LUX-BOND LONG TERM EUR a bénéficié de la baisse de durée mise en place dans la première moitié de l'année, malgré la remontée des taux. Pendant cette période, nous avons également limité notre exposition aux emprunts privés et aux obligations souveraines de la périphérie. En contrepartie, nous avons renforcé des valeurs refuges à courte maturité comme les obligations souveraines européennes AAA-AA et la poche de liquidités. Dans le courant du mois de juillet, nous avons ramené la durée à son niveau habituel car les risques de récession intégrés dans les prix étaient trop élevés pour être ignorés. Ainsi, à l'issue des relèvements successifs des taux directeurs survenus entre septembre et décembre, le portefeuille a suivi la tendance négative du marché obligataire.

Le compartiment LUX-BOND MEDIUM TERM EUR termine la période sous revue sur une performance de -9,10%. S'il s'est trouvé lourdement pénalisé par la remontée des taux, soulignons que son exposition à des maturités relativement courtes lui a permis de contenir cette baisse. Pendant la période, nous avons limité notre exposition aux emprunts privés ainsi qu'aux obligations souveraines de la périphérie, en dirigeant les avoirs du compartiment vers de la dette gouvernementale des pays cœurs (AAA-AA). Certes, nous avons démarré la période en optant pour une durée faible mais nous l'avons augmentée durant l'été. Enfin, la part des emprunts privés a été revue à la hausse en décembre dans le but de profiter des rendements offerts sur la classe d'actifs : en effet, les primes de risque étaient attractives et intégraient pleinement les craintes économiques. À l'issue de l'année, le compartiment a suivi la tendance générale des marchés obligataires, nettement pénalisés par la remontée des taux des banques centrales.

Rapport d'activité du Conseil d'Administration (suite)

À l'issue de l'année 2022, le compartiment LUX-BOND HIGH INCOME a enregistré une performance négative de -14,71%. Le fonds a lui aussi souffert de la remontée des taux et des écartements des primes de crédit. Durant l'été, nous avons augmenté notre allocation aux bons du Trésor américain au détriment de la dette privée.

Le compartiment LUX-BOND GREEN a enregistré une performance négative de -15,24%. Le caractère récent du marché des obligations vertes tire la sensibilité aux taux du compartiment à la hausse et rend difficile une réduction de sa durée. Cela étant, soulignons que nous l'avons conservée bien en deçà de celle du marché des obligations vertes. Au cours de la période sous revue, le compartiment a également réduit le poids des emprunts privés en portefeuille au profit d'obligations souveraines AAA-AA. Ce positionnement a été revu en décembre pour profiter de l'écartement conséquent des primes de risque qui a eu cours jusqu'en octobre. En dépit de son positionnement prudent tout au long de l'année, le compartiment a considérablement pâti de la remontée rapide et générale des taux.

L'objectif de durabilité du compartiment LUX-BOND GREEN est documenté de façon plus exhaustive en annexe du présent document.

Luxembourg, le 30 janvier 2023

Le Conseil d'Administration

Note : Les informations de ce rapport sont données à titre indicatif sur base d'informations historiques et ne sont pas indicatives des résultats futurs.

Aux Actionnaires de
LUX-BOND
1, Place de Metz
L-1930 Luxembourg

RAPPORT DU REVISEUR D'ENTREPRISES AGREE

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de LUX-BOND (la « SICAV ») et de chacun de ses compartiments comprenant l'état du patrimoine et l'état du portefeuille-titres et des autres actifs nets au 31 décembre 2022, ainsi que l'état des opérations et des autres variations de l'actif net pour l'exercice clos à cette date, et les notes aux états financiers, incluant un résumé des principales méthodes comptables.

A notre avis, les états financiers ci-joints donnent une image fidèle de la situation financière de la SICAV et de chacun de ses compartiments au 31 décembre 2022, ainsi que du résultat de leurs opérations et des changements de leurs actifs nets pour l'exercice clos à cette date, conformément aux obligations légales et réglementaires relatives à l'établissement et à la présentation des états financiers en vigueur au Luxembourg.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit en conformité avec la loi du 23 juillet 2016 relative à la profession de l'audit (la loi du 23 juillet 2016) et les normes internationales d'audit (ISA) telles qu'adoptées pour le Luxembourg par la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de la loi du 23 juillet 2016 et des normes ISA telles qu'adoptées pour le Luxembourg par la CSSF sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités du réviseur d'entreprises agréé pour l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes également indépendants de la SICAV conformément au code international de déontologie des professionnels comptables, y compris les normes internationales d'indépendance, publié par le Comité des normes internationales d'éthique pour les comptables (Code de l'IESBA) tel qu'adopté pour le Luxembourg par la CSSF, ainsi qu'aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Observation

Nous attirons l'attention sur la note 11 des états financiers qui mentionne le projet de restructuration de la SICAV par absorption de ses compartiments au sein d'une seule SICAV à compartiments multiples qui appartient à la même gamme de fonds gérés par BCEE ASSET MANAGEMENT S.A. (« lux | funds »). Cette décision de fusion a été prise par le Conseil d'Administration de la SICAV en date du 3 mars 2022. Notre opinion n'est pas modifiée à cet égard.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe au Conseil d'Administration de la SICAV. Les autres informations se composent des informations présentées dans le rapport annuel mais ne comprennent pas les états financiers et notre rapport du réviseur d'entreprises agréé sur ces états financiers.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités du Conseil d'Administration de la SICAV pour les états financiers

Le Conseil d'Administration de la SICAV est responsable de l'établissement et de la présentation fidèle des états financiers, conformément aux obligations légales et réglementaires relatives à l'établissement et la présentation des états financiers en vigueur au Luxembourg, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre l'établissement des états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des états financiers, c'est au Conseil d'Administration de la SICAV qu'il incombe d'évaluer la capacité de la SICAV à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si le Conseil d'Administration de la SICAV a l'intention de liquider la SICAV ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à lui.

Responsabilités du réviseur d'entreprises agréé pour l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport du réviseur d'entreprises agréé contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément à la loi du 23 juillet 2016 et aux ISA telles qu'adoptées pour le Luxembourg par la CSSF permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément à la loi du 23 juillet 2016 et aux ISA telles qu'adoptées pour le Luxembourg par la CSSF, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre:

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la SICAV.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par le Conseil d'Administration de la SICAV, de même que les informations y afférentes fournies par ce dernier.
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par le Conseil d'Administration de la SICAV du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la SICAV à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Cependant, des événements ou situations futurs pourraient amener la SICAV à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables du gouvernement d'entreprise notamment l'étendue et le calendrier prévu des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Pour Deloitte Audit, Cabinet de révision agréé

Jean-Philippe Bachelet, Réviseur d'entreprises agréé
Partner

Luxembourg, le 31 mars 2023

Etat globalisé du patrimoineau 31 décembre 2022
(en EUR)**Actif**

Portefeuille-titres à la valeur d'évaluation	301.904.291,68
Avoirs bancaires	25.990.420,94
A recevoir sur émissions d'actions	41.143,80
Revenus à recevoir sur portefeuille-titres	2.155.270,11
Intérêts bancaires à recevoir	62.846,34
	<hr/>
Total de l'actif	330.153.972,87

Exigible

A payer sur rachats d'actions	177.211,29
Frais à payer	284.265,46
	<hr/>
Total de l'exigible	461.476,75
	<hr/>
Actif net à la fin de l'exercice	329.692.496,12

Etat globalisé des opérations et des autres variations de l'actif net

du 1er janvier 2022 au 31 décembre 2022
(en EUR)

Revenus

Dividendes, nets	59.681,35
Intérêts sur obligations et autres titres, nets	5.698.180,45
Intérêts bancaires	84.965,24
Total des revenus	5.842.827,04

Charges

Commission de conseil	1.472.257,50
Commission de gestion	676.503,99
Commission de dépositaire	233.279,00
Frais bancaires et autres commissions	39.692,33
Frais sur transactions	285.219,40
Frais d'administration centrale	330.067,11
Frais professionnels	30.844,15
Autres frais d'administration	128.978,63
Taxe d'abonnement	129.006,43
Intérêts bancaires payés	66.988,26
Autres charges	139.564,09
Total des charges	3.532.400,89

Revenus nets des investissements	2.310.426,15
----------------------------------	--------------

Bénéfice/(perte) net(te) réalisé(e)

- sur portefeuille-titres	-23.101.585,20
- sur devises	45.639,34
Résultat réalisé	-20.745.519,71

Variation nette de la plus-/(moins-) value non réalisée

- sur portefeuille-titres	-34.578.610,42
Résultat des opérations	-55.324.130,13

Dividendes payés	-170.686,94
------------------	-------------

Emissions	50.277.655,55
-----------	---------------

Rachats	-63.920.556,85
---------	----------------

Total des variations de l'actif net	-69.137.718,37
--	-----------------------

Total de l'actif net au début de l'exercice	395.126.836,53
---	----------------

Ecart de réévaluation	3.703.377,96
-----------------------	--------------

Total de l'actif net à la fin de l'exercice	329.692.496,12
--	-----------------------

LUX-BOND USD**Etat du patrimoine**

au 31 décembre 2022
(en USD)

Actif

Portefeuille-titres à la valeur d'évaluation	49.852.813,06
Avoirs bancaires	310.180,73
A recevoir sur émissions d'actions	7.268,29
Revenus à recevoir sur portefeuille-titres	459.483,27
Intérêts bancaires à recevoir	9.366,50
Total de l'actif	50.639.111,85

Exigible

A payer sur rachats d'actions	9.730,47
Frais à payer	47.718,65
Total de l'exigible	57.449,12
Actif net à la fin de l'exercice	50.581.662,73

Répartition des actifs nets par classe d'action

Classe d'action	Nombre d'actions	Devise action	VNI par action en devise de la classe d'action	Actifs nets par classe d'action (en USD)
Capitalisation (Classe A)	83.647,0333	USD	571,63	47.815.488,50
Distribution (Classe B)	5.920,2673	USD	151,76	898.451,26
Capitalisation (Classe M)	20.335,0000	USD	91,85	1.867.722,97
				50.581.662,73

LUX-BOND USD**Etat des opérations et des autres variations de l'actif net**du 1er janvier 2022 au 31 décembre 2022
(en USD)**Revenus**

Intérêts sur obligations et autres titres, nets	1.561.159,44
Intérêts bancaires	23.095,41
Total des revenus	1.584.254,85

Charges

Commission de conseil	251.244,26
Commission de gestion	105.217,62
Commission de dépositaire	36.306,98
Frais bancaires et autres commissions	5.016,18
Frais sur transactions	42.025,57
Frais d'administration centrale	55.275,71
Frais professionnels	4.741,79
Autres frais d'administration	21.760,44
Taxe d'abonnement	25.871,88
Autres charges	22.028,73
Total des charges	569.489,16

Revenus nets des investissements	1.014.765,69
----------------------------------	--------------

Bénéfice/(perte) net(te) réalisé(e)

- sur portefeuille-titres	-3.491.536,59
- sur devises	122,13
Résultat réalisé	-2.476.648,77

Variation nette de la plus-/(moins-) value non réalisée

- sur portefeuille-titres	-5.002.376,83
Résultat des opérations	-7.479.025,60

Dividendes payés	-24.255,12
------------------	------------

Emissions	3.956.447,29
-----------	--------------

Rachats	-10.672.722,79
---------	----------------

Total des variations de l'actif net	-14.219.556,22
--	-----------------------

Total de l'actif net au début de l'exercice	64.801.218,95
---	---------------

Total de l'actif net à la fin de l'exercice	50.581.662,73
--	----------------------

LUX-BOND USD**Statistiques**

au 31 décembre 2022
(en USD)

Total de l'actif net	Devise	31.12.2020	31.12.2021	31.12.2022
	USD	80.016.485,81	64.801.218,95	50.581.662,73

VNI par classe d'action	Devise	31.12.2020	31.12.2021	31.12.2022
Capitalisation (Classe A)	USD	668,86	650,79	571,63
Distribution (Classe B)	USD	188,09	177,37	151,76
Capitalisation (Classe M)	USD	107,02	104,35	91,85

Nombre d'actions	en circulation au début de l'exercice	émises	remboursées	en circulation à la fin de l'exercice
Capitalisation (Classe A)	94.780,1274	5.729,7305	-16.862,8246	83.647,0333
Distribution (Classe B)	6.191,1569	184,7317	-455,6213	5.920,2673
Capitalisation (Classe M)	19.372,0000	4.590,0000	-3.627,0000	20.335,0000

Dividendes payés	Devise	Dividende par classe d'action	Date ex-dividende
Distribution (Classe B)	USD	4,20	04.05.2022

LUX-BOND USD**Etat du portefeuille-titres et des autres actifs nets**au 31 décembre 2022
(en USD)

Devise	Valeur nominale/ Quantité	Dénomination	Coût d'acquisition	Valeur d'évaluation	% de l'actif net *
<u>Portefeuille-titres</u>					
<u>Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs</u>					
Obligations					
USD	2.000.000	ArcelorMittal SA 4.55% 19/11.03.26	2.193.550,00	1.943.710,00	3,84
USD	500.000	AT&T Inc 6.375% Ser B Sen 16/01.03.41	612.438,87	521.720,00	1,03
USD	1.600.000	General Motors Financial Co 5.25% Sen 16/01.03.26	1.843.728,00	1.577.032,00	3,12
USD	1.000.000	Gilead Sciences Inc 2.95% Sen 16/01.03.27	1.053.842,30	931.420,00	1,84
USD	1.000.000	Intel Corp 4% Sen 12/15.12.32	1.165.968,47	926.095,00	1,83
USD	2.600.000	KFW 1.75% Sen 19/14.09.29	2.315.232,40	2.247.297,00	4,44
USD	3.000.000	US 0.625% T-Notes Ser E-2030 Sen 20/15.08.30	2.506.054,68	2.361.796,95	4,67
USD	2.000.000	US 1.25% Ser AC-2024 19/31.08.24	2.075.703,12	1.893.828,20	3,74
USD	3.500.000	US 1.25% Ser E-2031 21/15.08.31	3.006.347,66	2.842.382,90	5,62
USD	2.000.000	US 1.625% Ser E-2029 19/15.08.29	1.849.765,62	1.735.625,10	3,43
USD	2.350.000	US 1.625% Ser Q-2026 19/30.09.26	2.254.853,52	2.150.800,72	4,25
USD	3.000.000	US 2.75% Ser M-2025 18/30.06.25	3.113.613,29	2.890.781,25	5,72
USD	1.500.000	US 2.75% T-Bonds 12/15.11.42	1.429.961,17	1.206.445,35	2,39
USD	3.000.000	US 2.875% Ser C-2032 22/15.05.32	2.963.164,06	2.766.562,50	5,47
USD	4.100.000	US 2.875% T-Notes Ser E-2028 18/15.08.28	4.069.670,19	3.862.168,02	7,64
USD	2.500.000	US 3.875% T-Bonds 10/15.08.40	2.871.540,91	2.444.921,87	4,83
USD	2.500.000	US 4.375% Ser Bonds of FEB 2038 08/15.02.38	3.082.665,05	2.626.367,25	5,19
USD	3.000.000	US 4.5% T-Bonds 06/15.02.36	3.624.146,22	3.208.359,45	6,34
USD	4.800.000	US T-Notes 2.375% Ser C-2027 Sen 17/15.05.27	4.614.750,00	4.476.000,00	8,85
USD	1.500.000	Utd Rentals North America Inc 3.875% Sen 19/15.11.27	1.568.625,00	1.395.532,50	2,76
Total obligations			48.215.620,53	44.008.846,06	87,00
<u>Valeurs mobilières négociées sur un autre marché réglementé</u>					
Obligations					
USD	1.380.000	Bristol Myers Squibb Co 3.4% Sen 20/26.07.29	1.538.777,80	1.281.882,00	2,54
USD	2.000.000	Delta Air Lines Inc 7% 20/01.05.25	2.346.350,00	2.056.400,00	4,07
USD	1.700.000	Expedia Group Inc 3.25% Ser B 20/15.02.30	1.772.403,00	1.443.385,00	2,85
Total obligations			5.657.530,80	4.781.667,00	9,46
<u>Fonds d'investissement ouverts</u>					
Tracker funds (OPCVM)					
USD	200.000	iShares Plc USD Corp Bond UCITS ETF Cap	1.284.455,71	1.062.300,00	2,10
Total tracker funds (OPCVM)			1.284.455,71	1.062.300,00	2,10
Total portefeuille-titres			55.157.607,04	49.852.813,06	98,56
Avoirs bancaires				310.180,73	0,61
Autres actifs/(passifs) nets				418.668,94	0,83
Total				50.581.662,73	100,00

* Des différences mineures peuvent apparaître résultant des arrondis lors du calcul des pourcentages.

Les notes annexées font partie intégrante de ces états financiers.

LUX-BOND USD**Répartition économique et géographique du portefeuille-titres**

au 31 décembre 2022

Répartition économique

(en pourcentage de l'actif net)

Pays et gouvernements	68,14 %
Finances	10,32 %
Services de santé	4,38 %
Industrie	4,07 %
Matières premières	3,84 %
Biens de consommation durable	2,85 %
Fonds d'investissement	2,10 %
Technologies	1,83 %
Services de télécommunication	1,03 %
Total	<u>98,56 %</u>

Répartition géographique(par pays de résidence de l'émetteur)
(en pourcentage de l'actif net)

Etats-Unis d'Amérique	88,18 %
Allemagne	4,44 %
Luxembourg	3,84 %
Irlande	2,10 %
Total	<u>98,56 %</u>

LUX-BOND LONG TERM EUR**Etat du patrimoine**

au 31 décembre 2022
(en EUR)

Actif

Portefeuille-titres à la valeur d'évaluation	100.211.054,25
Avoirs bancaires	18.958.164,65
A recevoir sur émissions d'actions	16.697,04
Revenus à recevoir sur portefeuille-titres	657.005,37
Intérêts bancaires à recevoir	15.258,61
Total de l'actif	119.858.179,92

Exigible

A payer sur rachats d'actions	51.813,09
Frais à payer	101.618,12
Total de l'exigible	153.431,21
Actif net à la fin de l'exercice	119.704.748,71

Répartition des actifs nets par classe d'action

Classe d'action	Nombre d'actions	Devise action	VNI par action en devise de la classe d'action	Actifs nets par classe d'action (en EUR)
Capitalisation (Classe A)	311.308,8904	EUR	241,62	75.218.366,60
Distribution (Classe B)	55.727,6236	EUR	105,24	5.864.498,95
Capitalisation (Classe M)	445.886,0737	EUR	86,62	38.621.883,16
				119.704.748,71

LUX-BOND LONG TERM EUR**Etat des opérations et des autres variations de l'actif net**du 1er janvier 2022 au 31 décembre 2022
(en EUR)**Revenus**

Intérêts sur obligations et autres titres, nets	1.721.144,50
Intérêts bancaires	15.258,61
Total des revenus	1.736.403,11

Charges

Commission de conseil	537.546,37
Commission de gestion	245.360,62
Commission de dépositaire	84.234,19
Frais bancaires et autres commissions	15.987,14
Frais sur transactions	205.937,74
Frais d'administration centrale	102.338,91
Frais professionnels	10.904,26
Autres frais d'administration	36.809,60
Taxe d'abonnement	48.712,45
Intérêts bancaires payés	30.265,91
Autres charges	50.133,39
Total des charges	1.368.230,58

Revenus nets des investissements	368.172,53
----------------------------------	------------

Bénéfice/(perte) net(te) réalisé(e)

- sur portefeuille-titres	-12.750.309,09
Résultat réalisé	-12.382.136,56

Variation nette de la plus-/(moins-) value non réalisée

- sur portefeuille-titres	-12.092.814,06
Résultat des opérations	-24.474.950,62

Dividendes payés	-134.275,77
------------------	-------------

Emissions	23.429.223,12
-----------	---------------

Rachats	-27.383.730,67
---------	----------------

Total des variations de l'actif net	-28.563.733,94
--	-----------------------

Total de l'actif net au début de l'exercice	148.268.482,65
---	----------------

Total de l'actif net à la fin de l'exercice	119.704.748,71
--	-----------------------

LUX-BOND LONG TERM EUR**Statistiques**

au 31 décembre 2022
(en EUR)

Total de l'actif net	Devise	31.12.2020	31.12.2021	31.12.2022
	EUR	167.226.761,09	148.268.482,65	119.704.748,71

VNI par classe d'action	Devise	31.12.2020	31.12.2021	31.12.2022
Capitalisation (Classe A)	EUR	299,75	290,22	241,62
Distribution (Classe B)	EUR	135,48	128,81	105,24
Capitalisation (Classe M)	EUR	107,01	103,82	86,62

Nombre d'actions	en circulation au début de l'exercice	émises	remboursées	en circulation à la fin de l'exercice
Capitalisation (Classe A)	384.840,2467	7.337,7704	-80.869,1267	311.308,8904
Distribution (Classe B)	64.408,1145	1.022,2209	-9.702,7118	55.727,6236
Capitalisation (Classe M)	272.437,8621	223.131,3492	-49.683,1376	445.886,0737

Dividendes payés	Devise	Dividende par classe d'action	Date ex-dividende
Distribution (Classe B)	EUR	2,20	04.05.2022

LUX-BOND LONG TERM EUR**Etat du portefeuille-titres et des autres actifs nets**

au 31 décembre 2022
(en EUR)

Devise	Valeur nominale/ Quantité	Dénomination	Coût d'acquisition	Valeur d'évaluation	% de l'actif net *
<u>Portefeuille-titres</u>					
<u>Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs</u>					
Obligations					
EUR	4.500.000	Agence Française de Dev SA 0.25% EMTN Sen 16/21.07.26	4.377.510,00	4.052.857,50	3,39
EUR	5.000.000	ArcelorMittal SA 1.75% EMTN Sen Reg S 19/19.11.25	5.183.280,00	4.717.300,00	3,94
EUR	1.700.000	Autoroutes du Sud de la France 1% EMTN Reg S Sen 16/13.05.26	1.602.590,00	1.563.303,00	1,31
EUR	2.000.000	BAT Intl Finance Plc 1.25% EMTN 15/13.03.27	2.020.460,00	1.775.090,00	1,48
EUR	2.400.000	Caisse Refinancement Habitat 3.6% EMTN 12/08.03.24	2.761.175,17	2.409.012,00	2,01
EUR	1.000.000	Comunidad de Madrid 1.826% 15/30.04.25	1.021.100,00	969.360,00	0,81
EUR	2.000.000	Daimler Canada Fin Inc 3% EMTN Ser 83 22/23.02.27	2.002.800,00	1.954.950,00	1,63
EUR	2.500.000	Deutschland 0% 20/15.05.35	2.172.875,00	1.810.287,50	1,51
EUR	5.000.000	Deutschland 0% 21/15.11.28	4.812.785,00	4.324.425,00	3,61
EUR	5.000.000	Deutschland 0% 22/15.02.32	4.572.343,00	3.977.000,00	3,32
EUR	3.250.000	Deutschland 0.25% Sen 17/15.02.27	3.338.698,68	2.965.088,75	2,48
EUR	3.000.000	Deutschland 0.5% 18/15.02.28	2.933.880,00	2.711.295,00	2,26
EUR	3.200.000	Deutschland 0.5% Sen 16/15.02.26	3.117.724,00	3.003.328,00	2,51
EUR	1.000.000	Deutschland 4% Ser 05 05/04.01.37	1.516.303,33	1.158.230,00	0,97
EUR	2.000.000	EIB 0.125% EMTN Ser 2167/0100 Sen Reg S 15/15.04.25	2.001.302,80	1.875.500,00	1,57
EUR	2.500.000	EIB 0.5% EMTN 16/13.11.37	2.026.075,00	1.694.612,50	1,42
EUR	2.000.000	EIB 4% EMTN 05/15.10.37	2.547.664,00	2.159.750,00	1,80
EUR	3.000.000	Espana 1.95% Sen 15/30.07.30	3.116.085,00	2.718.720,00	2,27
EUR	1.600.000	Espana 5.9% 11/30.07.26	2.046.294,81	1.754.416,00	1,47
EUR	3.000.000	Eur Fin Stabil Facil 0.5% EMTN Ser 115 Sen Reg S 17/11.07.25	3.039.900,00	2.821.980,00	2,36
EUR	2.000.000	European Economic Community 3.375% EMTN Sen 12/04.04.32	2.302.314,00	2.035.910,00	1,70
EUR	3.500.000	France 0.5% OAT Sen 14/25.05.25	3.496.500,00	3.314.500,00	2,77
EUR	2.000.000	France 2% 22/25.11.32	2.041.720,00	1.814.060,00	1,51
EUR	4.500.000	France 2.5% OAT 14/25.05.30	5.026.013,57	4.384.260,00	3,66
EUR	500.000	France 4.50% T-Bond 09/25.04.41	694.720,00	577.600,00	0,48
EUR	1.000.000	France 4.75% OAT 04/25.04.35	1.407.875,00	1.144.760,00	0,96
EUR	1.000.000	Hochtief AG 0.625% EMTN Ser 7 21/26.04.29	984.910,00	745.760,00	0,62
EUR	500.000	Italia 0% Ser 5Y 21/01.08.26	486.155,00	438.505,00	0,37
EUR	500.000	Italia 0.45% 21/15.02.29	477.030,00	400.042,50	0,33
EUR	1.000.000	Italia 0.95% Ser 10Y 21/01.06.32	848.155,71	728.805,00	0,61
EUR	2.000.000	Italia 2% BTP 15/01.12.25	2.099.159,28	1.914.530,00	1,60
EUR	1.000.000	Italia 2.5% BTP Sen 14/01.12.24	1.048.580,59	986.800,00	0,82
EUR	500.000	Italia 3.85% T-Bonds Ser 30Y Sen /01.09.49	603.544,83	430.500,00	0,36
EUR	1.900.000	John Deere Bank SA 2.5% EMTN 22/14.09.26	1.873.210,00	1.830.621,50	1,53
EUR	1.000.000	Merck Fin Services GmbH 0.875% EMTN Sen Ser 13 19/05.07.31	1.041.320,00	795.585,00	0,66
EUR	2.000.000	NASDAQ INC 1.75% 19/28.03.29	2.110.800,00	1.732.580,00	1,45
EUR	2.500.000	Nederlandse Waterschapsbank NV 0.625% EMTN Sen 19/06.02.29	2.503.000,00	2.149.387,50	1,80
EUR	5.000.000	Netherlands 0% 144A 21/15.07.31	4.527.650,00	3.935.175,00	3,29
EUR	1.000.000	Netherlands 3.75% 10/15.01.42	1.436.784,16	1.122.930,00	0,94
EUR	1.500.000	Portugal 2.125% Sen 18/17.10.28	1.665.195,00	1.429.132,50	1,19
EUR	2.000.000	Royal Bank of Canada 0.01% EMTN Ser CB47 20/21.01.27	1.781.760,00	1.743.940,00	1,46
EUR	5.000.000	Ryanair DAC 0.875% EMTN 21/25.05.26	5.045.778,33	4.469.050,00	3,73

* Des différences mineures peuvent apparaître résultant des arrondis lors du calcul des pourcentages.

LUX-BOND LONG TERM EUR**Etat du portefeuille-titres et des autres actifs nets (suite)**

au 31 décembre 2022
(en EUR)

Devise	Valeur nominale/ Quantité	Dénomination	Coût d'acquisition	Valeur d'évaluation	% de l'actif net *
EUR	1.500.000	Toronto Dominion Bank (The) 0.5% Reg S Sen 17/03.04.24	1.452.855,00	1.448.460,00	1,21
EUR	2.500.000	Unicredit SpA 0.75% Ser 2015-1 Sen 15/30.04.25	2.473.250,00	2.347.000,00	1,96
EUR	5.000.000	Volkswagen Intl Finance NV 0.875% EMTN Sen 20/22.09.28	4.497.375,00	4.052.775,00	3,39
Total obligations			<u>108.136.501,26</u>	<u>96.389.174,25</u>	<u>80,52</u>
<u>Fonds d'investissement ouverts</u>					
Tracker funds (OPCVM)					
EUR	415.000	iShares III Plc Core EUR Corp Bond UCITS ETF Cap	2.139.542,75	1.922.902,50	1,61
EUR	13.500	Xtrackers II EUR Corp Bd Ucits ETF (DR) 1C Cap	<u>2.104.775,50</u>	<u>1.898.977,50</u>	<u>1,59</u>
Total tracker funds (OPCVM)			<u>4.244.318,25</u>	<u>3.821.880,00</u>	<u>3,20</u>
Total portefeuille-titres			<u>112.380.819,51</u>	<u>100.211.054,25</u>	<u>83,72</u>
Avoirs bancaires				18.958.164,65	15,84
Autres actifs/(passifs) nets				535.529,81	0,44
Total				<u><u>119.704.748,71</u></u>	<u><u>100,00</u></u>

* Des différences mineures peuvent apparaître résultant des arrondis lors du calcul des pourcentages.

Les notes annexées font partie intégrante de ces états financiers.

LUX-BOND LONG TERM EUR**Répartition économique et géographique du portefeuille-titres**

au 31 décembre 2022

Répartition économique

(en pourcentage de l'actif net)

Pays et gouvernements	39,29 %
Finances	20,34 %
Institutions internationales	8,85 %
Industrie	5,66 %
Matières premières	3,94 %
Fonds d'investissement	3,20 %
Biens de consommation durable	1,63 %
Administrations publiques locales	0,81 %
Total	<u>83,72 %</u>

Répartition géographique(par pays de résidence de l'émetteur)
(en pourcentage de l'actif net)

Allemagne	17,94 %
France	16,09 %
Luxembourg	14,21 %
Pays-Bas	9,42 %
Italie	6,05 %
Irlande	5,34 %
Espagne	4,55 %
Canada	4,30 %
Belgique	1,70 %
Royaume-Uni	1,48 %
Etats-Unis d'Amérique	1,45 %
Portugal	1,19 %
Total	<u>83,72 %</u>

LUX-BOND MEDIUM TERM EUR**Etat du patrimoine**

au 31 décembre 2022
(en EUR)

Actif

Portefeuille-titres à la valeur d'évaluation	67.071.427,60
Avoirs bancaires	2.257.271,65
A recevoir sur émissions d'actions	10.925,10
Revenus à recevoir sur portefeuille-titres	712.108,47
Intérêts bancaires à recevoir	13.265,75
Total de l'actif	70.064.998,57

Exigible

A payer sur rachats d'actions	26.102,97
Frais à payer	54.852,15
Total de l'exigible	80.955,12
Actif net à la fin de l'exercice	69.984.043,45

Répartition des actifs nets par classe d'action

Classe d'action	Nombre d'actions	Devise action	VNI par action en devise de la classe d'action	Actifs nets par classe d'action (en EUR)
Capitalisation (Classe A)	239.088,7447	EUR	117,30	28.044.820,15
Distribution (Classe B)	6.245,4627	EUR	86,28	538.889,04
Capitalisation (Classe M)	466.408,7948	EUR	88,76	41.400.334,26
				69.984.043,45

LUX-BOND MEDIUM TERM EUR**Etat des opérations et des autres variations de l'actif net**du 1er janvier 2022 au 31 décembre 2022
(en EUR)**Revenus**

Intérêts sur obligations et autres titres, nets	1.331.587,90
Intérêts bancaires	13.265,75
Total des revenus	1.344.853,65

Charges

Commission de conseil	262.100,66
Commission de gestion	139.613,62
Commission de dépositaire	48.382,07
Frais bancaires et autres commissions	8.030,29
Frais sur transactions	17.930,09
Frais d'administration centrale	65.667,69
Frais professionnels	6.447,75
Autres frais d'administration	27.555,42
Taxe d'abonnement	18.617,52
Intérêts bancaires payés	19.642,64
Autres charges	28.967,29
Total des charges	642.955,04

Revenus nets des investissements	701.898,61
----------------------------------	------------

Bénéfice/(perte) net(te) réalisé(e)

- sur portefeuille-titres	-3.701.660,59
Résultat réalisé	-2.999.761,98

Variation nette de la plus-/(moins-) value non réalisée

- sur portefeuille-titres	-3.993.714,63
Résultat des opérations	-6.993.476,61

Dividendes payés	-5.383,81
------------------	-----------

Emissions	8.819.556,82
-----------	--------------

Rachats	-9.347.695,15
---------	---------------

Total des variations de l'actif net	-7.526.998,75
--	----------------------

Total de l'actif net au début de l'exercice	77.511.042,20
---	---------------

Total de l'actif net à la fin de l'exercice	69.984.043,45
--	----------------------

LUX-BOND MEDIUM TERM EUR**Statistiques**

au 31 décembre 2022
(en EUR)

Total de l'actif net	Devise	31.12.2020	31.12.2021	31.12.2022
	EUR	74.363.213,16	77.511.042,20	69.984.043,45

VNI par classe d'action	Devise	31.12.2020	31.12.2021	31.12.2022
Capitalisation (Classe A)	EUR	131,40	129,05	117,30
Distribution (Classe B)	EUR	98,39	95,83	86,28
Capitalisation (Classe M)	EUR	99,02	97,45	88,76

Nombre d'actions	en circulation au début de l'exercice	émises	remboursées	en circulation à la fin de l'exercice
Capitalisation (Classe A)	238.888,2954	28.795,4595	-28.595,0102	239.088,7447
Distribution (Classe B)	6.512,4782	68,6320	-335,6475	6.245,4627
Capitalisation (Classe M)	472.605,6714	56.329,6671	-62.526,5437	466.408,7948

Dividendes payés	Devise	Dividende par classe d'action	Date ex-dividende
Distribution (Classe B)	EUR	0,85	04.05.2022

LUX-BOND MEDIUM TERM EUR**Etat du portefeuille-titres et des autres actifs nets**

au 31 décembre 2022
(en EUR)

Devise	Valeur nominale/ Quantité	Dénomination	Coût d'acquisition	Valeur d'évaluation	% de l'actif net *
<u>Portefeuille-titres</u>					
<u>Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs</u>					
Obligations					
EUR	1.000.000	3M Co 0.95% EMTN Ser F Sen 15/15.05.23	1.023.890,00	995.065,00	1,42
EUR	1.200.000	Autoroutes du Sud de la France 1.375% EMTN Sen 18/27.06.28	1.325.088,00	1.070.964,00	1,53
EUR	1.000.000	Barclays Plc 1.5% 18/03.09.23	1.030.650,00	990.475,00	1,42
EUR	2.800.000	Berlin (Land) 1.625% EMTN Ser 435 Sen 14/03.06.24	3.038.560,00	2.743.902,00	3,92
EUR	1.500.000	BNP Paribas SA VAR EMTN Sen 19/23.01.27	1.421.976,00	1.399.800,00	2,00
EUR	1.000.000	BPCE SA 1.125% EMTN Sen 17/18.01.23	1.033.432,00	999.695,00	1,43
EUR	2.000.000	Citigroup Inc 2.375% EMTN Ser 69 Sen Reg S 14/22.05.24	2.180.810,00	1.980.710,00	2,83
EUR	2.800.000	Crédit Agricole SA 0.375% EMTN Sen Reg S 19/21.10.25	2.841.609,00	2.575.188,00	3,68
EUR	2.000.000	Deutschland 0% 21/15.11.28	1.919.240,00	1.729.770,00	2,47
EUR	1.500.000	Deutschland 0% 22/15.03.24	1.475.775,00	1.455.615,00	2,08
EUR	2.200.000	Deutschland 1.5% 13/15.02.23	2.374.416,00	2.200.143,00	3,14
EUR	3.000.000	Deutschland 1.5% 13/15.05.23	3.146.104,00	2.995.275,00	4,28
EUR	2.500.000	Deutschland 2% 13/15.08.23	2.772.875,00	2.500.350,00	3,57
EUR	2.300.000	Deutschland 6.25% Ser 94 94/04.01.24	2.818.842,00	2.389.516,00	3,42
EUR	1.000.000	Enel Finance Intl NV 0% EMTN 21/17.06.27	985.330,00	845.110,00	1,21
EUR	2.000.000	Engie SA 1.75% EMTN Ser 95 20/27.03.28	2.219.550,00	1.807.280,00	2,58
EUR	2.000.000	Espana 1.45% Sen 17/31.10.27	2.138.715,00	1.849.420,00	2,64
EUR	2.200.000	Espana 3.8% 14/30.04.24	2.576.134,00	2.227.236,00	3,18
EUR	1.000.000	EXOR NV 2.5% Sen 14/08.10.24	1.106.400,00	981.325,00	1,40
EUR	2.000.000	France 2.5% OAT 14/25.05.30	2.206.700,00	1.948.560,00	2,78
EUR	2.700.000	France 4.25% OAT 07/25.10.23	2.828.439,00	2.732.602,50	3,91
EUR	1.600.000	France 6% OAT 94/25.10.25	1.836.752,00	1.735.560,00	2,48
EUR	2.200.000	Intesa Sanpaolo SpA 1.375% EMTN Reg S Sen 17/18.01.24	2.278.996,00	2.164.415,00	3,09
EUR	1.700.000	Italia 0.95% BTP 16/15.03.23	1.716.541,00	1.696.540,50	2,42
EUR	2.300.000	Italia 1.85% T-Bonds Ser 7Y 17/15.05.24	2.351.980,00	2.260.256,00	3,23
EUR	2.200.000	Italia 2% BTP Ser 10Y 18/01.02.28	2.373.293,00	2.006.422,00	2,87
EUR	1.000.000	Italia 4.5% BTP 13/01.03.24	1.161.560,00	1.015.705,00	1,45
EUR	1.000.000	KBC Group NV 1.125% EMTN Sen 19/25.01.24	1.038.320,00	980.585,00	1,40
EUR	1.500.000	La Banque Postale 0.25% EMTN 19/12.07.26	1.360.800,00	1.329.892,50	1,90
EUR	1.000.000	Natwest Markets Plc 1.125% Ser 3504 Sen Reg S 18/14.06.23	1.020.005,00	993.220,00	1,42
EUR	1.840.000	Nestle Finance Intl Ltd 0.75% EMTN Ser 83 Sen 15/16.05.23	1.875.567,20	1.830.367,60	2,62
EUR	2.000.000	Netherlands 0% 144A 21/15.07.31	1.818.140,00	1.574.070,00	2,25
EUR	1.500.000	Netherlands 0% Unitary 144A Reg S 17/15.01.24	1.477.455,00	1.460.047,50	2,09
EUR	1.500.000	Poland 1% EMTN Sen Reg S 19/07.03.29	1.596.375,00	1.295.760,00	1,85
EUR	1.500.000	Sanofi SA 0.875% EMTN Ser 36 19/21.03.29	1.352.790,00	1.304.280,00	1,86
EUR	1.000.000	Ste du Grand Paris EPIC 1.125% EMTN Sen 18/22.10.28	992.940,00	889.035,00	1,27
EUR	1.500.000	Stellantis NV 0.625% EMTN 21/30.03.27	1.330.680,00	1.292.760,00	1,85
EUR	2.000.000	Veolia Environnement 1.496% EMTN Sen 17/30.11.26	2.177.076,00	1.847.390,00	2,64
EUR	2.000.000	Volkswagen Fin Serv AG 0.375% EMTN 21/12.02.30	1.957.280,00	1.472.800,00	2,11
Total obligations			72.181.085,20	65.567.107,60	93,69

* Des différences mineures peuvent apparaître résultant des arrondis lors du calcul des pourcentages.

LUX-BOND MEDIUM TERM EUR**Etat du portefeuille-titres et des autres actifs nets (suite)**

au 31 décembre 2022
(en EUR)

Devise	Valeur nominale/ Quantité	Dénomination	Coût d'acquisition	Valeur d'évaluation	% de l'actif net *
<u>Valeurs mobilières négociées sur un autre marché réglementé</u>					
Obligations					
EUR	1.500.000	Espana 5.4% Sen 13/31.01.23	1.808.952,00	1.504.320,00	2,15
Total obligations			1.808.952,00	1.504.320,00	2,15
Total portefeuille-titres			73.990.037,20	67.071.427,60	95,84
Avoirs bancaires				2.257.271,65	3,23
Autres actifs/(passifs) nets				655.344,20	0,93
Total				69.984.043,45	100,00

* Des différences mineures peuvent apparaître résultant des arrondis lors du calcul des pourcentages.

Les notes annexées font partie intégrante de ces états financiers.

LUX-BOND MEDIUM TERM EUR**Répartition économique et géographique du portefeuille-titres**

au 31 décembre 2022

Répartition économique

(en pourcentage de l'actif net)

Pays et gouvernements	52,26 %
Finances	25,11 %
Services aux collectivités	5,22 %
Administrations publiques locales	5,19 %
Industrie	2,93 %
Services de santé	1,86 %
Biens de consommation durable	1,85 %
Biens de consommation non-cyclique	1,42 %
Total	<u>95,84 %</u>

Répartition géographique(par pays de résidence de l'émetteur)
(en pourcentage de l'actif net)

France	28,06 %
Allemagne	24,99 %
Italie	13,06 %
Pays-Bas	8,80 %
Espagne	7,97 %
Etats-Unis d'Amérique	4,25 %
Royaume-Uni	2,84 %
Luxembourg	2,62 %
Pologne	1,85 %
Belgique	1,40 %
Total	<u>95,84 %</u>

LUX-BOND HIGH INCOME**Etat du patrimoine**

au 31 décembre 2022
(en EUR)

Actif

Portefeuille-titres à la valeur d'évaluation	15.868.209,82
Avoirs bancaires	471.619,99
A recevoir sur émissions d'actions	339,63
Intérêts bancaires à recevoir	1.995,36
Total de l'actif	<u>16.342.164,80</u>

Exigible

A payer sur rachats d'actions	28.658,27
Frais à payer	15.799,30
Total de l'exigible	<u>44.457,57</u>
Actif net à la fin de l'exercice	<u>16.297.707,23</u>

Répartition des actifs nets par classe d'action

Classe d'action	Nombre d'actions	Devise action	VNI par action en devise de la classe d'action	Actifs nets par classe d'action (en EUR)
Capitalisation (Classe A)	74.563,7816	EUR	210,67	15.708.301,77
Distribution (Classe B)	6.247,9049	EUR	94,34	589.405,46
				<u>16.297.707,23</u>

LUX-BOND HIGH INCOME**Etat des opérations et des autres variations de l'actif net**du 1er janvier 2022 au 31 décembre 2022
(en EUR)**Revenus**

Dividendes, nets	59.681,35
Intérêts bancaires	2.419,36
Total des revenus	62.100,71

Charges

Commission de conseil	85.017,86
Commission de gestion	35.116,11
Commission de dépositaire	12.065,72
Frais bancaires et autres commissions	1.250,27
Frais sur transactions	6.019,34
Frais d'administration centrale	27.616,98
Frais professionnels	1.597,73
Autres frais d'administration	15.066,11
Taxe d'abonnement	4.199,05
Intérêts bancaires payés	5.470,36
Autres charges	7.123,60
Total des charges	200.543,13

Pertes nettes des investissements	-138.442,42
-----------------------------------	-------------

Bénéfice/(perte) net(te) réalisé(e)

- sur portefeuille-titres	-460.955,37
- sur devises	3.598,99
Résultat réalisé	-595.798,80

Variation nette de la plus-/(moins-) value non réalisée

- sur portefeuille-titres	-2.446.755,65
Résultat des opérations	-3.042.554,45

Emissions	1.597.627,95
-----------	--------------

Rachats	-3.913.279,38
---------	---------------

Total des variations de l'actif net	-5.358.205,88
--	----------------------

Total de l'actif net au début de l'exercice	21.655.913,11
---	---------------

Total de l'actif net à la fin de l'exercice	16.297.707,23
--	----------------------

LUX-BOND HIGH INCOME**Statistiques**

au 31 décembre 2022
(en EUR)

Total de l'actif net	Devise	31.12.2020	31.12.2021	31.12.2022
	EUR	18.926.647,03	21.655.913,11	16.297.707,23

VNI par classe d'action	Devise	31.12.2020	31.12.2021	31.12.2022
Capitalisation (Classe A)	EUR	250,55	247,01	210,67
Distribution (Classe B)	EUR	112,20	110,61	94,34

Nombre d'actions	en circulation au début de l'exercice	émises	remboursées	en circulation à la fin de l'exercice
Capitalisation (Classe A)	84.364,1453	6.661,5721	-16.461,9358	74.563,7816
Distribution (Classe B)	7.384,4916	597,0580	-1.733,6447	6.247,9049

LUX-BOND HIGH INCOME**Etat du portefeuille-titres et des autres actifs nets**

au 31 décembre 2022
(en EUR)

Devise	Valeur nominale/ Quantité	Dénomination	Coût d'acquisition	Valeur d'évaluation	% de l'actif net *
<u>Portefeuille-titres</u>					
<u>Fonds d'investissement ouverts</u>					
Fonds d'investissement (OPCVM)					
EUR	43.777	BlackRock Fixed Inc Dublin Fds iSEur Govt Bd Idx IE Istl Cap	991.385,87	884.952,06	5,43
EUR	19.208	BlueBay Fds Inv Grade EUR Aggregate Bond C Cap	2.060.995,73	2.003.778,56	12,30
EUR	6.905	Candriam Bonds EUR High Yield R Cap	838.209,33	913.255,30	5,60
EUR	5.249	Janus Henderson Horizon Fd EUR Corp Bond I2 Cap	792.632,57	777.219,43	4,77
EUR	120.000	Nordea 1 SICAV Eur Covered Bond Fd BI EUR Cap	1.630.656,00	1.577.868,00	9,68
EUR	8.500	Robeco Capital Gh Fds Inv Grade Corp Bds IH Cap	1.275.965,72	1.242.700,00	7,63
EUR	32.539	Schroder Intl Sel Fd EUR Corp Bond C Cap	750.274,50	734.034,29	4,50
EUR	3.977	Vanguard Investment Ser Plc EUR Governme Bond Index Fd I Cap	833.754,86	735.347,30	4,51
Total fonds d'investissement (OPCVM)			9.173.874,58	8.869.154,94	54,42
Tracker funds (OPCVM)					
EUR	28.053	Amundi Index Solutions Euro Corp SRI 0-3Y UCITS ETF DR A Cap	1.345.441,52	1.353.136,46	8,30
EUR	385.170	iShares II Plc USD Treasury Bond 7-10yr UCITS ETF Dist	1.832.208,56	1.643.019,67	10,08
EUR	6.027	iShares III Plc Core EUR Government Bond UCITS ETF Dist	742.785,63	642.387,80	3,94
EUR	213.346	iShares V Plc JPM USD EM Corp Bond UCITS ETF EUR Hedged Cap	1.086.891,20	929.228,50	5,70
EUR	391.309	iShares VII Plc USD Treasury Bond 3-7yr UCITS ETF EUR Dis	1.910.093,66	1.727.394,45	10,60
EUR	7.400	PIMCO ETFs Plc Low Dur EUR Corp BdSo UCITS Dist	771.598,08	703.888,00	4,32
Total tracker funds (OPCVM)			7.689.018,65	6.999.054,88	42,94
Total portefeuille-titres			16.862.893,23	15.868.209,82	97,36
Avoirs bancaires				471.619,99	2,89
Autres actifs/(passifs) nets				-42.122,58	-0,25
Total				16.297.707,23	100,00

* Des différences mineures peuvent apparaître résultant des arrondis lors du calcul des pourcentages.

Les notes annexées font partie intégrante de ces états financiers.

LUX-BOND HIGH INCOME

Répartition économique et géographique du portefeuille-titres

au 31 décembre 2022

Répartition économique

(en pourcentage de l'actif net)

Fonds d'investissement	97,36 %
Total	<u>97,36 %</u>

Répartition géographique

(par pays de résidence de l'émetteur)
(en pourcentage de l'actif net)

Luxembourg	52,78 %
Irlande	44,58 %
Total	<u>97,36 %</u>

LUX-BOND GREEN**Etat du patrimoine**

au 31 décembre 2022
(en EUR)

Actif

Portefeuille-titres à la valeur d'évaluation	72.050.885,07
Avoirs bancaires	4.012.783,61
A recevoir sur émissions d'actions	6.373,01
Revenus à recevoir sur portefeuille-titres	355.706,82
Intérêts bancaires à recevoir	23.551,97
Total de l'actif	76.449.300,48

Exigible

A payer sur rachats d'actions	61.521,34
Frais à payer	67.292,48
Total de l'exigible	128.813,82
Actif net à la fin de l'exercice	76.320.486,66

Répartition des actifs nets par classe d'action

Classe d'action	Nombre d'actions	Devise action	VNI par action en devise de la classe d'action	Actifs nets par classe d'action (en EUR)
Capitalisation (Classe A)	698.907,8288	EUR	82,86	57.908.925,35
Distribution (Classe B)	6.854,4194	EUR	81,05	555.582,04
Capitalisation (Classe M)	210.770,1207	EUR	84,72	17.855.979,27
				76.320.486,66

LUX-BOND GREEN**Etat des opérations et des autres variations de l'actif net**du 1er janvier 2022 au 31 décembre 2022
(en EUR)**Revenus**

Intérêts sur obligations et autres titres, nets	1.182.935,11
Intérêts bancaires	32.385,46
Total des revenus	1.215.320,57

Charges

Commission de conseil	352.223,97
Commission de gestion	157.844,51
Commission de dépositaire	54.584,20
Frais bancaires et autres commissions	9.725,41
Frais sur transactions	15.962,17
Frais d'administration centrale	82.660,58
Frais professionnels	7.452,24
Autres frais d'administration	29.162,06
Taxe d'abonnement	33.240,32
Intérêts bancaires payés	11.609,35
Autres charges	32.703,03
Total des charges	787.167,84

Revenus nets des investissements	428.152,73
----------------------------------	------------

Bénéfice/(perte) net(te) réalisé(e)

- sur portefeuille-titres	-2.917.746,67
- sur devises	41.925,94
Résultat réalisé	-2.447.668,00

Variation nette de la plus-/(moins-) value non réalisée

- sur portefeuille-titres	-11.359.039,29
Résultat des opérations	-13.806.707,29

Dividendes payés	-8.304,87
------------------	-----------

Emissions	12.724.800,25
-----------	---------------

Rachats	-13.277.516,56
---------	----------------

Total des variations de l'actif net	-14.367.728,47
--	-----------------------

Total de l'actif net au début de l'exercice	90.688.215,13
---	---------------

Total de l'actif net à la fin de l'exercice	76.320.486,66
--	----------------------

LUX-BOND GREEN**Statistiques**

au 31 décembre 2022
(en EUR)

Total de l'actif net	Devise	31.12.2020	31.12.2021	31.12.2022
	EUR	42.903.222,66	90.688.215,13	76.320.486,66

VNI par classe d'action	Devise	31.12.2020	31.12.2021	31.12.2022
Capitalisation (Classe A)	EUR	99,95	97,76	82,86
Distribution (Classe B)	EUR	99,95	97,05	81,05
Capitalisation (Classe M)	EUR	-	99,75	84,72

Nombre d'actions	en circulation au début de l'exercice	émises	remboursées	en circulation à la fin de l'exercice
Capitalisation (Classe A)	761.917,0329	70.508,4918	-133.517,6959	698.907,8288
Distribution (Classe B)	5.774,3700	1.327,2547	-247,2053	6.854,4194
Capitalisation (Classe M)	156.830,3914	66.026,7627	-12.087,0334	210.770,1207

Dividendes payés	Devise	Dividende par classe d'action	Date ex-dividende
Distribution (Classe B)	EUR	1,30	04.05.2022

LUX-BOND GREEN**Etat du portefeuille-titres et des autres actifs nets**

au 31 décembre 2022
(en EUR)

Devise	Valeur nominale/ Quantité	Dénomination	Coût d'acquisition	Valeur d'évaluation	% de l'actif net *
<u>Portefeuille-titres</u>					
<u>Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs</u>					
Obligations					
EUR	1.500.000	ABN AMRO Bank NV 0.5% Sen Pref Reg S 19/15.04.26	1.547.330,00	1.372.905,00	1,80
EUR	1.500.000	ACEA SpA 0% EMTN Ser 7 21/28.09.25	1.474.740,00	1.348.942,50	1,77
EUR	2.000.000	Belgium 1.25% OLO Ser 86 Reg S 18/22.04.33	2.150.166,80	1.666.730,00	2,18
EUR	1.500.000	BNP Paribas SA 1.125% EMTN Sen 19/28.08.24	1.562.450,00	1.448.437,50	1,90
EUR	2.000.000	Bq Féd du Crédit Mutuel 0.25% EMTN Ser 519 21/29.06.28	2.011.884,00	1.657.770,00	2,17
EUR	2.000.000	Cred Suisse AG London 0.45% EMTN Ser 111 20/19.05.25	2.034.270,00	1.779.170,00	2,33
EUR	1.500.000	Crédit Agricole SA 0.375% EMTN Sen Reg S 19/21.10.25	1.520.197,50	1.379.565,00	1,81
EUR	3.000.000	Deutschland 0% 20/10.10.25	2.881.200,00	2.808.885,00	3,68
EUR	3.000.000	Deutschland 0% 20/15.08.30	2.977.554,00	2.485.995,00	3,26
EUR	600.000	EBRD 0% GMTN Sen 19/10.01.24	610.522,80	581.229,00	0,76
EUR	1.500.000	EDP Finance BV 1.875% EMTN Sen Reg S 18/13.10.25	1.619.816,85	1.427.430,00	1,87
EUR	1.600.000	EIB 0.5% EMTN Ser 2189/0100 15/15.11.23	1.586.416,00	1.569.544,00	2,06
EUR	1.500.000	EIB 1.5% 22/15.06.32	1.432.440,00	1.297.950,00	1,70
EUR	800.000	EIB 1.5% Ser 2308/0100 Sen Reg S 17/15.11.47	1.073.360,50	577.560,00	0,76
EUR	1.500.000	Electricité de France 1% EMTN Sen 16/13.10.26	1.583.270,00	1.356.262,50	1,78
EUR	1.450.000	Enel Finance Intl SA 1.5% EMTN Sen Reg S 19/21.07.25	1.554.911,50	1.384.104,75	1,81
EUR	1.500.000	Engie SA 1.75% EMTN Ser 95 20/27.03.28	1.668.250,00	1.355.460,00	1,78
EUR	2.000.000	Espana 1% 21/30.07.42	1.512.590,00	1.215.850,00	1,59
EUR	1.500.000	Eurofima 0.15% EMTN Ser 200 19/10.10.34	1.169.685,00	1.040.407,50	1,36
EUR	4.000.000	France 1.75% OAT 17/25.06.39	5.109.155,64	3.240.000,00	4,24
EUR	2.500.000	Hera SpA 0.875% EMTN Ser 9 Sen Reg S 19/05.07.27	2.487.090,00	2.194.212,50	2,87
EUR	1.500.000	Iberdrola Finanzas SA 1.25% EMTN Ser 125 Tr 1 18/28.10.26	1.605.685,00	1.394.550,00	1,83
EUR	2.000.000	Intesa San Paolo 0.75% EMTN 21/16.03.28	2.036.960,00	1.662.320,00	2,18
EUR	2.400.000	Ireland 1.35% Sen Reg S 18/18.03.31	2.584.511,89	2.131.224,00	2,79
EUR	1.500.000	Iren SpA 0.875% EMTN Sen Reg S 19/14.10.29	1.573.974,84	1.164.390,00	1,53
EUR	3.000.000	Italia 1.5% 144A 21/30.04.45	3.040.330,00	1.670.295,00	2,19
EUR	1.450.000	Leaseplan Corp NV 1.375% EMTN Sen 19/07.03.24	1.510.491,00	1.407.870,25	1,84
EUR	2.000.000	Netherlands 0.5% Reg S 19/15.01.40	1.980.244,05	1.365.540,00	1,79
EUR	2.300.000	Orsted 1.5% Ser 9 Sen Reg S 17/26.11.29	2.381.212,00	1.990.328,00	2,61
EUR	1.500.000	Poland 1.125% EMTN Sen Reg S 18/07.08.26	1.612.744,80	1.402.230,00	1,84
EUR	1.500.000	SBAB Bank AB 0.5% EMTN Ser 713 20/13.05.25	1.509.060,00	1.395.832,50	1,83
EUR	600.000	SNCF Réseau 2.25% EMTN Ser 132 Tr 1 Sen Reg S 17/20.12.47	797.124,00	449.193,00	0,59
EUR	1.500.000	Ste du Grand Paris EPIC 0% EMTN Sen 20/25.11.30	1.481.955,00	1.153.987,50	1,51
EUR	1.600.000	Ste du Grand Paris EPIC 1.125% EMTN Sen 18/22.10.28	1.613.900,00	1.422.456,00	1,86
EUR	1.230.000	Svenska Handelsbanken AB 0.375% EMTN Ser 336 Sen 18/03.07.23	1.250.609,10	1.217.355,60	1,59

* Des différences mineures peuvent apparaître résultant des arrondis lors du calcul des pourcentages.

LUX-BOND GREEN**Etat du portefeuille-titres et des autres actifs nets (suite)**

au 31 décembre 2022
(en EUR)

Devise	Valeur nominale/ Quantité	Dénomination	Coût d'acquisition	Valeur d'évaluation	% de l'actif net *
EUR	1.500.000	Vattenfall AB 0.05% EMTN Sen Reg S 20/15.10.25	1.507.351,50	1.358.407,50	1,78
EUR	500.000	Verbund AG 1.5% Reg S Sen 14/20.11.24	535.620,00	484.442,50	0,63
EUR	515.000	Vodafone Group Plc 0.9% EMTN Sen Reg S 19/24.11.26	532.072,25	466.206,32	0,61
			<u>67.121.146,02</u>	<u>55.325.038,42</u>	<u>72,48</u>
USD	2.000.000	Apple Inc 3% Sen 17/20.06.27	1.865.313,44	1.767.389,57	2,32
USD	1.300.000	Avangrid Inc 3.8% Sen 19/01.06.29	1.241.946,62	1.107.036,86	1,45
USD	1.700.000	EIB 2.875% EMTN Sen Reg S 18/13.06.25	1.570.244,53	1.538.870,68	2,02
USD	1.500.000	Electricité de France SA 3.625% Sen Reg S 15/13.10.25	1.432.227,67	1.356.660,73	1,78
USD	400.000	IBRD 2.125% Ser GMTN Tr 371 Sen 15/03.03.25	379.714,26	357.202,68	0,47
USD	1.000.000	Kaiser Foundation Hospitals 3.15% Sen Ser 2017 17/01.05.27	934.475,39	877.652,35	1,15
USD	1.500.000	KFW 1.75% Sen 19/14.09.29	1.336.569,24	1.214.593,19	1,59
USD	1.000.000	Kommunalbanken A/S 2.125% EMTN Ser 4901 Tr 1 15/11.02.25	889.514,23	891.643,64	1,17
USD	1.200.000	Midamerican Energy Co 3.65% Sen 19/15.04.29	1.180.651,72	1.055.161,37	1,38
USD	500.000	MTR Corp Ltd 1.625% EMTN Sen Reg S 20/19.08.30	415.992,23	374.057,33	0,49
USD	1.300.000	Nederlandse Waterschapsbank NV 1% Sen Reg S 20/28.05.30	1.069.518,21	968.895,50	1,27
USD	1.300.000	ProLogis LP 1.25% Sen 20/15.10.30	1.062.474,71	928.298,28	1,22
USD	2.000.000	Toyota Motor Cred Corp 2.15% Ser B Sen 20/13.02.30	1.732.650,93	1.579.380,77	2,07
USD	1.700.000	Verizon Communications Inc 3.875% Sen 19/08.02.29	1.652.326,97	1.498.028,95	1,96
USD	1.500.000	Xylem Inc 1.95% 20/30.01.28	1.307.381,35	1.210.974,75	1,59
			<u>18.071.001,50</u>	<u>16.725.846,65</u>	<u>21,93</u>
		Total portefeuille-titres	85.192.147,52	72.050.885,07	94,41
		Avoirs bancaires		4.012.783,61	5,26
		Autres actifs/(passifs) nets		256.817,98	0,33
		Total		<u><u>76.320.486,66</u></u>	<u><u>100,00</u></u>

* Des différences mineures peuvent apparaître résultant des arrondis lors du calcul des pourcentages.

Les notes annexées font partie intégrante de ces états financiers.

LUX-BOND GREEN**Répartition économique et géographique du portefeuille-titres**

au 31 décembre 2022

Répartition économique

(en pourcentage de l'actif net)

Finances	26,58 %
Pays et gouvernements	23,56 %
Services aux collectivités	23,06 %
Institutions internationales	9,13 %
Administrations publiques locales	3,37 %
Industrie	2,67 %
Services de télécommunication	2,57 %
Biens de consommation durable	2,32 %
Services de santé	1,15 %
Total	<u>94,41 %</u>

Répartition géographique(par pays de résidence de l'émetteur)
(en pourcentage de l'actif net)

France	19,42 %
Etats-Unis d'Amérique	13,61 %
Italie	10,54 %
Pays-Bas	10,38 %
Allemagne	8,53 %
Luxembourg	6,54 %
Suède	5,20 %
Royaume-Uni	3,70 %
Espagne	3,42 %
Irlande	2,79 %
Danemark	2,61 %
Belgique	2,18 %
Pologne	1,84 %
Suisse	1,36 %
Norvège	1,17 %
Autriche	0,63 %
Hong Kong	0,49 %
Total	<u>94,41 %</u>

Notes aux états financiers

au 31 décembre 2022

1. Informations générales

LUX-BOND (la "SICAV") a été créée à Luxembourg en date du 18 mai 1989 pour une durée illimitée. Le capital social initial de LUF 50.000.000, a été souscrit conjointement par la BANQUE ET CAISSE D'EPARGNE DE L'ETAT, LUXEMBOURG, la BANQUE RAIFFEISEN S.C. et la CERABANK LUXEMBOURG S.A.

La SICAV est soumise à la Partie I de la loi modifiée du 17 décembre 2010 concernant les Organismes de Placement Collectif en valeurs mobilières conformément à la directive 2009/65/CE. Les statuts de la SICAV ont été modifiés pour la dernière fois suivant acte du 15 décembre 2017, dont le texte a été publié au Recueil électronique des sociétés et associations (RESA) en date du 1er février 2018.

La valeur nette d'une action, le prix d'émission et le prix de rachat sont disponibles au siège de la SICAV et aux guichets de la banque dépositaire et des établissements chargés du service financier.

Les avis aux actionnaires seront publiés dans le "Luxemburger Wort" à Luxembourg et éventuellement dans d'autres publications sur décision du Conseil d'Administration.

Les documents suivants peuvent être consultés au siège de la SICAV, 1, Place de Metz, L-1930 LUXEMBOURG :

1. Les statuts.
2. Le contrat de banque dépositaire.
3. Le contrat d'agent domiciliataire et d'agent payeur.
4. Le contrat entre LUX-FUND ADVISORY S.A. et la SICAV.
5. Le contrat entre BCEE ASSET MANAGEMENT S.A. et la SICAV.
6. Les rapports annuels et semestriels.

2. Principales méthodes comptables

a) Présentation des états financiers

Les états financiers de la SICAV sont établis conformément aux prescriptions légales et réglementaires en vigueur au Luxembourg relatives aux organismes de placement collectif en valeurs mobilières et aux principales méthodes comptables généralement admises au Luxembourg.

Les états financiers de la SICAV ont été préparés selon le principe de la continuité d'exploitation.

b) Evaluation du portefeuille

La valeur de toutes valeurs mobilières et instruments du marché monétaire, options et contrats à terme qui sont négociés ou cotés sur une bourse officielle ou sur un marché réglementé, en fonctionnement régulier, reconnu et ouvert au public, est déterminée suivant le dernier cours disponible applicable au jour d'évaluation en question.

Dans la mesure où il n'existe aucun cours pour les valeurs mobilières et instruments du marché monétaire en portefeuille au jour d'évaluation ou si le prix déterminé suivant le paragraphe précédent n'est pas représentatif de la valeur réelle de ces valeurs mobilières ou si les titres ne sont pas cotés, l'évaluation se fait sur la base de la valeur probable de réalisation, laquelle doit être estimée avec prudence et bonne foi par le Conseil d'Administration de la SICAV.

c) Evaluation des autres actifs

La valeur des espèces en caisse ou en dépôt, des effets et billets payables à vue et comptes à recevoir ainsi que des dividendes et intérêts annoncés ou échus non encore touchés, est constituée par la valeur nominale de ces avoirs, sauf s'il s'avère improbable que cette valeur puisse être touchée; dans ce dernier cas, la valeur est déterminée en retranchant le montant que le Conseil d'Administration estime adéquat en vue de refléter la valeur réelle de ces avoirs.

d) Bénéfice/(perte) net(te) réalisé(e) sur portefeuille titres

Les bénéfices et pertes réalisés sur portefeuille titres sont calculés sur base du coût moyen d'acquisition et sont présentés nets dans l'état des opérations et des autres variations de l'actif net.

Notes aux états financiers (suite)

au 31 décembre 2022

e) Revenus sur portefeuille-titres

Les dividendes sont enregistrés à la date de détachement (*ex-date*), nets de retenue à la source éventuelle.

Les revenus d'intérêts courus et échus sont enregistrés, nets de retenue à la source éventuelle.

f) Etats financiers globalisés

Les états financiers globalisés de la SICAV sont établis en euro (EUR), et sont égaux à la somme des rubriques correspondantes dans les états financiers de chaque compartiment converties dans cette devise aux cours de change en vigueur à la date des états financiers.

A la date des états financiers, le cours de change utilisé pour l'état globalisé est le suivant :

1 EUR = 1,0674500 USD Dollar américain

g) Conversion des soldes en devises étrangères

Les avoirs bancaires, les autres actifs nets ainsi que la valeur d'évaluation des titres en portefeuille exprimés en d'autres devises que la devise de référence du compartiment sont convertis dans cette devise aux cours de change en vigueur à la date des états financiers. Les revenus et charges exprimés en d'autres devises que la devise de référence du compartiment sont convertis dans cette devise aux cours de change en vigueur à la date de l'opération. Les bénéfices ou pertes net(te)s sur devises sont présentés dans l'état des opérations et des autres variations de l'actif net.

h) Coût d'acquisition des titres en portefeuille

Le coût d'acquisition des titres de chaque compartiment libellés en devises autres que la devise de référence du compartiment est converti dans cette devise au cours de change en vigueur au jour de l'achat.

i) Attribution des frais

Lorsque la SICAV supporte un engagement qui est en relation avec un avoir d'un compartiment ou en relation avec une opération effectuée en rapport avec un avoir d'un compartiment, cet engagement est attribué au compartiment en question.

Un engagement de la SICAV qui ne peut pas être attribué à un compartiment déterminé sera attribué à tous les compartiments au prorata des valeurs nettes des actions émises au sein des différents compartiments.

j) Ecart de réévaluation

La rubrique "Ecart de réévaluation" dans l'état globalisé des opérations et des autres variations de l'actif net représente la différence d'évaluation de l'actif net de début d'exercice des compartiments convertis dans la devise de référence de la SICAV avec les cours de change applicables en début d'exercice et les cours de change applicables en fin d'exercice.

k) Frais sur transactions

Les coûts de transaction, qui sont présentés sous la rubrique "Frais sur transactions" dans les charges de l'état des opérations et des autres variations de l'actif net sont principalement composés des frais de courtage supportés par la SICAV et des frais de transactions payés au dépositaire ainsi que des frais en relation avec les transactions sur instruments financiers et dérivés.

3. Rémunération du conseiller en investissements et de la société de gestion

La SICAV fait appel aux services de la société BCEE ASSET MANAGEMENT S.A. agissant en qualité de société de gestion.

BCEE ASSET MANAGEMENT S.A. perçoit pour ses services une rémunération annuelle au taux effectif de 0,19% pour les compartiments, payable à la fin de chaque mois sur les actifs nets moyens du mois en question.

Notes aux états financiers (suite)

au 31 décembre 2022

La SICAV fait appel aux services de la société LUX-FUND ADVISORY S.A. agissant en qualité de conseiller en investissements.

LUX-FUND ADVISORY S.A. perçoit pour ses services une rémunération annuelle au taux effectif de 0,46% pour les classes d'actions A et B des compartiments et de 0,29 % pour la classe d'action M, payable à la fin de chaque mois sur les actifs nets moyens de la classe pour le mois en question.

4. Rémunération du Dépositaire

La rémunération des services de dépositaire est incluse dans la rubrique "Commission de dépositaire" présentée dans l'état des opérations et des autres variations de l'actif net du rapport annuel.

5. Frais d'administration centrale

La rémunération d'agent administratif et de domiciliation est incluse dans la rubrique "Frais d'administrations centrale" figurant dans l'état des opérations et des autres variations de l'actif net du rapport annuel.

6. Rémunération des administrateurs

La rémunération des administrateurs est incluse dans la rubrique "Autres charges" présentée dans l'état des opérations et des autres variations de l'actif du rapport annuel. Cette rémunération est soumise chaque année à l'approbation de l'Assemblée Générale des Actionnaires.

7. Commission de gestion des fonds cibles

Le niveau maximal des commissions de gestion qui peuvent être facturées à la fois à la SICAV elle-même et aux autres OPCVM et/ou autres OPC dans lesquels la SICAV investit est de 2 %.

8. Impôts

Au Luxembourg, la SICAV est assujettie au paiement de la taxe d'abonnement, au taux de 0,05 % par an, payable trimestriellement et calculée sur la totalité des actifs évalués au dernier jour de chaque trimestre.

La classe M bénéficie de la taxe d'abonnement réduite au taux annuel de 0,01 % visée par l'article 174 (a) de la Loi modifiée du 17 décembre 2010.

Selon l'article 175 (a) de la Loi modifiée du 17 décembre 2010, les actifs nets investis en OPC déjà soumis à la taxe d'abonnement sont exonérés de cette taxe.

Certains revenus de la SICAV en provenance de sources extérieures au Luxembourg sont assujettis à des retenues à la source, d'un taux variable, qui ne sont pas récupérables.

9. Prêt de titres

La SICAV peut procéder à des opérations de prêt de titres. A la date des états financiers, la SICAV n'est pas engagée dans des opérations de prêt de titres.

10. Mouvements du portefeuille-titres

La liste des achats et ventes effectués au cours de la période se référant au rapport incluant les états financiers audités est tenue sans frais à la disposition des actionnaires au siège de la SICAV et aux guichets de la BANQUE ET CAISSE D'ÉPARGNE DE L'ÉTAT, LUXEMBOURG et de la BANQUE RAIFFEISEN S.C..

Notes aux états financiers (suite)

au 31 décembre 2022

11. Événement subséquent

Restructuration

Il est prévu que la restructuration initialement programmée en 2022 aura lieu au cours de l'année 2023 par absorption des compartiments de la SICAV au sein d'une seule SICAV à compartiments multiples qui appartient à la même gamme de fonds gérés par BCEE ASSET MANAGEMENT S.A. ("lux | funds"). La décision de fusion a été prise par le Conseil d'Administration de la SICAV en date du 3 mars 2022.

Sous réserve de la décision des Assemblées Générales Extraordinaires, la fusion aura lieu selon les modalités suivantes:

Les SICAV absorbées:

- LUX-EQUITY
- LUX-CASH
- LUX-BOND
- LUX-CROISSANCE

La SICAV absorbante:

- LUX-PORTFOLIO

Nom de la SICAV après fusion: LUX-FUNDS.

Dans le contexte de la fusion, la dénomination de plusieurs compartiments existants de la SICAV absorbante sera modifiée.

Les détails de cette restructuration seront communiqués aux investisseurs le moment venu.

Informations supplémentaires (non-auditées)

au 31 décembre 2022

1. Gestion du risque global

Conformément aux exigences de la circulaire CSSF 11/512 telle que modifiée, le Conseil d'Administration de la SICAV doit déterminer le risque global de la SICAV, en appliquant soit l'approche par les engagements soit l'approche par la VaR ("*Value at Risk*").

En matière de gestion des risques, le Conseil d'Administration de la SICAV a choisi d'adopter l'approche par les engagements comme méthode de détermination du risque global.

2. Rémunération

Le montant total des rémunérations pour l'exercice social 2022 payé par la Société de Gestion à l'ensemble de son personnel s'est élevé à 2.238.294 euros dont 215.000 euros de rémunérations variables.

La Société a employé une moyenne de 24 personnes (en équivalent temps plein) sur cette période.

Le montant total agrégé des rémunérations payées par la Société à son personnel identifié s'est élevé à 156.001 euros. Ces rémunérations ont été calculées au prorata des actifs nets de la SICAV par rapport au total des actifs des OPCVM et FIA gérés par la Société.

La partie fixe des rémunérations est déterminée par le contrat de travail et la partie variable sur base d'une évaluation annuelle.

La politique de rémunération est sujette à la revue de l'audit interne. Aucune modification importante de la politique de rémunération n'a été adoptée au cours de l'exercice.

3. Informations concernant la transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation du collatéral cash (règlement UE 2015/2365, ci-après "SFTR")

Durant la période de référence des états financiers, la SICAV n'a pas été engagée dans des opérations sujettes aux exigences de publications SFTR. En conséquence, aucune information concernant la transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation du collatéral cash ne doit être présentée.

4. Informations relatives aux règlements de l'EU 2019/2088 et du Conseil du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers ("SFDR")

Conformément à ce Règlement, les compartiments suivants de la SICAV sont catégorisés sous l'article 6:

- LUX-BOND USD,
- LUX-BOND LONG TERM EUR,
- LUX-BOND MEDIUM TERM EUR,
- LUX-BOND HIGH INCOME,

Les investissements sous-jacents des compartiments ne prennent pas en compte les critères de l'Union Européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

L'annexe (non auditée) du RTS pour le compartiment LUX-BOND GREEN, référencé sous l'article 9, est présentée dans les pages ci-après.

Modèle d'informations périodiques pour les produits financiers visés à l'article 9, paragraphes 1 à 4 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 5, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852

Dénomination du produit : Lux-Bond Green

Identifiant d'entité juridique :
549300YSGJHX75WX8F95

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement n'établit pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Objectif d'investissement durable

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable?

Oui

Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif environnemental**: 94,7%

dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif social**: ___%

Non

Il promouvait des **caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S)** et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de ___% d'investissements durables

ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

ayant un objectif social

Il promouvait des caractéristiques E/S, mais **n'a pas réalisé d'investissements durables**



Dans quelle mesure l'objectif d'investissement durable de ce produit financier a-t-il été atteint ?

L'objectif durable du compartiment consistait à créer un impact environnemental positif en investissant au moins 80% de ses actifs dans des obligations vertes dans le respect des Green Bond Principles (GBP) de l'International Capital Market Association (ICMA). Le nom du compartiment fait dès lors référence aux obligations vertes, ou green bonds.

Afin d'assurer un alignement aux GBP de l'ICMA, pour chaque investissement du produit, plusieurs points ont été vérifiés :

- L'utilisation des recettes de l'obligation doit se diriger vers des projets soutenables.
- Le processus de sélection des projets éligibles doit être défini préalablement à l'émission.
- La gestion des recettes de l'obligation doit être expliquée, et il est recommandé que les recettes soient gérées indépendamment des recettes d'obligations traditionnelles.
- L'émetteur doit s'engager à faire des publications régulières liées à l'impact environnemental des projets financés.

À l'issue de la période, le produit était investi à 94,7% dans des obligations vertes alignées aux GBP de l'ICMA.

Le pourcentage des investissements a été déterminé sur base de la valeur de marché et des intérêts courus des titres en portefeuille.

Les projets soutenables financés par les obligations vertes en portefeuille à l'issue de la période sous revue étaient les suivants :

Projets	Poids
Renewable energy	72.1%
Clean transportation	50.0%
Energy efficiency	49.1%
Green buildings	28.7%
Environmentally sustainable management of living natural resources and land use	27.4%
Sustainable water and wastewater management	23.3%
Climate change adaptation	19.4%
Pollution prevention and control	19.1%
Eco-efficient and/or circular economy adapted products	19.0%
Terrestrial and aquatic biodiversity conservation	8.1%
Other	3.7%

Une obligation verte peut financer plusieurs types de projets, ce qui est spécialement marqué dans le cas d'obligations vertes souveraines. Dès lors, la somme des types de projets peut dépasser 100%.

Source: Green bonds Pre-issuance documentation

Afin de poursuivre son objectif durable, le compartiment n'a pas tenu compte des critères de la Taxinomie européenne relatifs aux activités économiques durables sur le plan environnemental.

Les indicateurs de durabilité permettent de mesurer la manière dont les objectifs de durabilité de ce produit financier sont atteints.

● **Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité?**

Plusieurs indicateurs ont été utilisés pour mesurer la réalisation de l'objectif d'investissement durable de ce produit :

- Le pourcentage des investissements dans des obligations vertes alignées aux GBP de l'ICMA, qui devait être de 80% minimum.

À la fin de la période sous revue, la part des investissements dans des obligations vertes était de 94,7%. Ce point de données a été obtenu à travers les fournisseurs Bloomberg et/ou Climate Bonds Initiative, qui vérifient l'alignement d'une obligation sur les 4 grands principes de l'ICMA.

- Le pourcentage des investissements émis par des sociétés en violation des United Nations Global Compact principes (UNGC), qui devait être de 0% maximum.

À la fin de la période sous revue, la part des investissements dans ces sociétés était de 0%. Ce point de données a été obtenu à travers le fournisseur MSCI ESG, qui analyse les controverses affectant une société pour en déduire sa conformité avec les principes UNGC.

- Le pourcentage des investissements émis par des sociétés qui n'étaient pas alignées aux United Nations Guiding Principles for Business & Human Rights (UNGP), qui devait être de 0% maximum.

À la fin de la période sous revue, la part des investissements dans ces sociétés était de 0%. Ce point de données a été obtenu à travers le fournisseur MSCI ESG, qui analyse les controverses affectant une société pour en déduire son alignement aux UNGP for Business & Human Rights.

- Le pourcentage des investissements émis par des sociétés qui ne satisfaisaient pas les Minimum Social Safeguards de l'Union européenne, qui devait être de 0% maximum.

À la fin de la période sous revue, la part des investissements dans ces sociétés était de 0%. Ce point de données a été directement obtenu à travers le fournisseur MSCI ESG, qui analyse les controverses et les revenus des sociétés pour déterminer le respect des Minimum Social Safeguards. À cet effet, les sociétés qui faisaient l'objet d'un signalement « Rouge »* sur des controverses d'ordre Social ou de Gouvernance ont été exclues. Les sociétés liées à l'armement controversé ont été exclues. Les sociétés qui génèrent plus de 5% de leurs revenus d'activités liées au tabac ont été exclues.

- Le pourcentage des investissements émis par des sociétés qui possédaient un signalement « Rouge » lié à leurs controverses, qui devait être de 0% maximum.

À la fin de la période sous revue, la part des investissements dans ces sociétés était de 0%. Ce point de données a été obtenu à travers le fournisseur MSCI ESG, qui analyse les controverses affectant une société. Cela signale s'il est survenu une controverse notable liée aux opérations ou aux produits d'une société avec un impact social ou environnemental sévère.

- Le pourcentage des investissements émis par des sociétés qui ne satisfaisaient pas les critères Do No Significant Harm (DNSH) de l'Union européenne, qui devait être de 0% maximum.

À la fin de la période sous revue, la part des investissements dans ces sociétés était de 0%. Ce point de données a été directement obtenu à travers le fournisseur MSCI ESG, qui analyse les controverses affectant une société et les lie aux différents objectifs environnementaux définis par l'Union européenne. À cet effet, et à travers la méthodologie du fournisseur, une société ne satisfaisait pas ces critères DNSH si elle possédait un signalement « Rouge »* ou « Orange »* sur les catégories liées à ces objectifs : l'atténuation du changement climatique, l'adaptation au changement climatique, la gestion durable de l'eau, l'économie circulaire, la prévention de la pollution ou la biodiversité.

● **...et par rapport aux périodes précédentes?**

N/A

● **Dans quelle mesure les investissements durables n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable ?**

Le produit a suivi une politique d'exclusion dans le but de ne pas causer de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social. À cet effet, les indicateurs concernant les incidences négatives ont été pris en compte conformément au tableau ci-après.

– *Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?*

Les indicateurs concernant les incidences négatives ont été considérés conformément au tableau ci-dessous :

Indicateurs des incidences négatives	Métrique	Actions entreprises
INDICATEURS RELATIFS AU CLIMAT ET À L'ENVIRONNEMENT		
1. Émissions de Gaz à effet de serre (GES)	Émission de GES de Scope 1 Émission de GES de Scope 2 Émission de GES de Scope 3 Total des émissions de GES	En ayant investi exclusivement dans des obligations vertes, le compartiment a financé des projets qui contribuaient à des objectifs environnementaux, tels que la réduction des émissions d'une société.
2. Empreinte carbone	Empreinte carbone	Les obligations vertes alignées aux GBP de l'ICMA répondent également à des demandes de publication régulières liées à l'impact des projets financés. À cet effet, les émissions de GES évitées font partie des données les plus communes.
3. Intensité des émissions de GES des entreprises investies	Intensité des émissions de GES des entreprises investies	De plus, le compartiment a exclu tous les instruments émis par des sociétés qui faisaient l'objet d'un signalement « Rouge » ou « Orange » quant à des controverses affectant, entre autres, l'atténuation du changement climatique.

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

<p>4. Exposition aux entreprises actives dans le secteur des combustibles fossiles</p>	<p>Part des Investissements dans des entreprises actives dans le secteur des combustibles fossiles</p>	<p>Les obligations vertes émises par des entreprises actives dans le domaine des combustibles fossiles sont importantes puisqu'elles représentent un moyen de transition vers les énergies renouvelables.</p> <p>Les obligations vertes en portefeuille excluaient intrinsèquement les combustibles fossiles.</p> <p>En effet, une obligation verte ne pouvait en aucun cas financer des projets d'énergie fossile, et suivait donc dans le cas présent une volonté de transition de la part de l'émetteur.</p> <p>De plus, au-delà de l'instrument, le compartiment a exclu tous les instruments émis par des sociétés qui faisaient l'objet d'un signalement « Rouge » ou « Orange » quant à des controverses affectant, entre autres, l'atténuation du changement climatique et l'adaptation au changement climatique.</p>
<p>5. Part de la consommation et de la production de l'énergie non renouvelable</p>	<p>Part de la consommation de l'énergie non renouvelable et de la production de l'énergie non renouvelable des entreprises investies tirées des sources d'énergies non renouvelables comparées aux sources d'énergies renouvelables</p>	<p>Les obligations vertes en portefeuille finançaient des projets avec des objectifs environnementaux à l'instar des énergies renouvelables ou de l'efficacité énergétique.</p> <p>Il s'agissait notamment d'entreprises qui opéraient une transition vers des énergies renouvelables pour leur consommation propre, ou qui finançaient des projets ciblés d'efficacité énergétique.</p> <p>Dès lors, les projets financés visaient à pousser la part des énergies renouvelables.</p> <p>De plus, au-delà de l'instrument, le compartiment a exclu tous les instruments émis par des sociétés qui faisaient l'objet d'un signalement « Rouge » ou « Orange » quant à des controverses affectant, entre autres, l'atténuation du changement climatique et l'adaptation au changement climatique.</p>
<p>6. Intensité de la consommation d'énergie par secteur à fort impact climatique</p>	<p>Consommation d'énergie en GWh par million d'euros de revenus des entreprises investies</p>	<p>L'efficacité énergétique est un des objectifs couverts par les GBP de l'ICMA. À cet effet, le compartiment a investi dans des projets qui visaient à réduire la consommation énergétique des sociétés. Ce point est particulièrement important pour les sociétés actives dans des secteurs à fort impact climatique.</p> <p>De plus, au-delà de l'instrument, le compartiment a exclu tous les instruments émis par des sociétés qui faisaient l'objet d'un signalement « Rouge » ou « Orange » quant à des controverses affectant, entre autres, l'atténuation du changement climatique et l'adaptation au changement climatique.</p>

7. Activités d'impact négatif sur les zones sensibles à la biodiversité	Part des investissements dans les entreprises investies liée aux sites/opérations situés à l'intérieur ou à proximité des zones sensibles à la biodiversité où l'activité des entreprises investies nuit à ces zones.	Les obligations vertes pouvaient financer des projets liés à la gestion des ressources naturelles biologiques, de la biodiversité, etc. De plus, au-delà de l'instrument, le compartiment a exclu tous les instruments émis par des sociétés qui faisaient l'objet d'un signalement « Rouge » ou « Orange » quant à des controverses affectant, entre autres, la biodiversité. Les entreprises qui enfreignaient les principes UNGC ont également été exclues (voir principes 7, 8 et 9).
8. Émissions liées à l'eau	Tonnes d'émissions à l'eau générées par les entreprises investies par million d'euros	Les obligations vertes pouvaient financer des projets liés à la gestion de l'eau. De plus, au-delà de l'instrument, le compartiment a exclu tous les instruments émis par des sociétés qui faisaient l'objet d'un signalement « Rouge » ou « Orange » quant à des controverses affectant, entre autres, la gestion durable de l'eau. Les entreprises qui enfreignaient les principes UNGC ont également été exclues (voir principes 7, 8 et 9).
9. Ratio de déchets dangereux et de déchets radioactifs	Tonnes de déchets dangereux et de déchets radioactifs générés par les entreprises investies par millions d'euros investis	Les obligations vertes pouvaient financer des projets liés à la prévention et au contrôle de la pollution. De plus, au-delà de l'instrument, le compartiment a exclu tous les instruments émis par des sociétés qui faisaient l'objet d'un signalement « Rouge » ou « Orange » quant à des controverses affectant, entre autres, la prévention de la pollution. Les entreprises qui enfreignaient les principes UNGC ont également été exclues (voir principes 7, 8 et 9).
INDICATEUR RELATIF À L'ASPECT SOCIAL ET DES SALARIÉS		
10. Violations des Principes UNGC des Nations Unies et des Guidelines for Multinational Enterprises de l'OCDE	Part des investissements dans les entreprises investies ayant été impliquées dans des actes de violations des Principes UNGC ou des Guidelines for Multinational Enterprises de l'OCDE	Les entreprises qui ont agi en violation des Principes UNGC ont été exclues. Les sociétés qui n'étaient pas alignées aux United Nations Guiding Principles for Business & Human Rights (UNGPs) ont été exclues. Les sociétés qui faisaient l'objet d'un signalement « Rouge » sur des controverses d'ordre Social ou de Gouvernance ont été exclues.
11. Défaut de processus et de mécanismes de conformité	Part des investissements dans les entreprises investies qui ne disposaient pas de politiques destinées à surveiller la conformité aux Principes UNGC ou aux Guidelines for Multinational Enterprises de	Les entreprises qui ont agi en violation des Principes UNGC ont été exclues. Les sociétés qui n'étaient pas alignées aux United Nations Guiding Principles for Business & Human Rights (UNGPs) ont été exclues.

destinés à surveiller le respect des Principes UNGC et des Guidelines for Multinational Enterprises de l'OCDE	l'OCDE ou réclamation/plaintes quant aux mécanismes destinés à prévenir et traiter les violations des Principes UNGC ou de l'OCDE.	Les sociétés qui faisaient l'objet d'un signalement « Rouge » sur des controverses d'ordre Social ou de Gouvernance ont été exclues.
12. Écart de rémunération non ajusté entre les hommes et les femmes	Écart de rémunération non ajusté entre les hommes et les femmes des entreprises investies	Les sociétés qui n'étaient pas alignées aux United Nations Guiding Principles for Business & Human Rights (UNGP) ont été exclues. Les sociétés qui faisaient l'objet d'un signalement « Rouge » sur des controverses d'ordre Social ou de Gouvernance ont été exclues.
13. Diversité des genres au sein du Conseil d'Administration	Ratio moyen de la représentation féminine par rapport à la présence masculine au sein du Conseil d'Administration des entreprises investies	Les sociétés qui n'étaient pas alignées aux United Nations Guiding Principles for Business & Human Rights (UNGP) ont été exclues. Les sociétés qui faisaient l'objet d'un signalement « Rouge » sur des controverses d'ordre Social ou de Gouvernance ont été exclues.
14. Exposition aux armes controversées (mines anti-personnel)	Part des investissements dans les entreprises investies liée à la fabrication et à la vente d'armes controversées.	Les entreprises liées aux armes controversées ont été exclues.
Indicateurs applicables aux investissements dans des titres d'États souverains et d'institutions supranationales		
Aspect environnemental		
15. Intensité GES	Intensité GES des pays investis	Les obligations vertes émises par des gouvernements (ou agences) étaient liées à des objectifs climatiques tels que des projets d'infrastructure. À cet effet, les obligations vertes gouvernementales visaient en grande majorité à réduire les émissions du pays.
Aspect social		
16. Pays investis soumis à des violations sociales	Nombre de pays investis soumis à des violations sociales (nombre en absolu et relatif divisé par le nombre total des pays investis)	Ont été exclus les pays jugés à haut risque ou étant visés par des sanctions, à l'instar de celles émises par le Conseil de Sécurité des Nations Unies et la Financial Action Task Force.

- Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :

Les principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ont été pris en compte à travers un fournisseur de données externe, MSCI ESG, qui analyse les controverses affectant une société pour en déduire son alignement à ces principes. À cet effet, le compartiment a exclu toutes les sociétés qui n'étaient pas alignées aux principes UNGP.

Le même type d'approche a été utilisé pour exclure toute société qui était évaluée par MSCI ESG comme étant en violation des principes Global Compact des Nations unies (UNGC).

Lors de la période sous revue, le compartiment n'a pas été exposé à ce type de société.

Les principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales ont été indirectement pris en compte à travers l'exclusion des sociétés exposées à des controverses « Très Sévères », ou qui possédaient une notation ESG inférieure à BB. De plus, pour les sociétés sélectionnées en raison de leur alignement taxonomique (>50% des revenus), les entreprises qui possédaient un signalement « rouge » sur le plan social ou sur le plan de la gouvernance n'étaient pas éligibles. Ces principes de l'OCDE n'ont pas été directement intégrés au même titre que les deux précédents en raison d'un manque de données équivalentes.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ont été prises en compte tel que détaillé en amont de ce document, dans le tableau inséré au sein de la question précédente.



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

Les chiffres ci-dessous représentent les investissements les plus importants sur la période, c'est-à-dire, au poids moyen le plus important sur l'année 2022. Le pourcentage des investissements a été déterminé sur base de la valeur de marché et des intérêts courus des titres en portefeuille.

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
FR0013234333 - France 25/06/39 - Green Bond	Government	4,78%	France
IT0005438004 - Italy 30/04/45 - Green Bond	Government	2,62%	Italy
DE0001030708 - Germany 15/08/30 - Green Bond	Government	2,30%	Germany
XS2176686546 - Cred Suisse 19/05/25 - Green Bond	Financials	2,28%	Switzerland
US037833CX61 - Apple Inc 20/06/27 - Green Bond	Technology	2,27%	USA
FR0014004750 - Bq Féd du Crédit Mutuel 29/06/28 - Green Bond	Financials	2,14%	France
XS2317069685 - Intesa San Paolo 16/03/28 - Green Bond	Financials	2,13%	Italy
US89236TGU34 - Toyota Motor Cred Corp 13/02/30 - Green Bond	Consumer Discretionary	2,05%	USA
IE00BFZRQ242 - Ireland 18/03/31 - Green Bond	Government	2,02%	Ireland
XS1811852109 - EIB 13/06/25 - Green Bond	Government	1,95%	SNAT
DE0001030716 - Germany 10/10/25 - Green Bond	Government	1,95%	Germany
US92343VES97 - Verizon 08/02/29 - Green Bond	Communication	1,94%	USA
XS1893621026 - EDP Finance 13/10/25 - Green Bond	Utilities	1,82%	Netherlands

La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion d'investissements du produit financier au cours de la période de référence, à savoir: Du 01/01/2022 au 31/12/2022

XS1721760541 - Orsted 26/11/29 - Green Bond	Utilities	1,80%	Denmark
FR0013405537 - BNP Paribas 28/08/24 - Green Bond	Financials	1,79%	France



Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

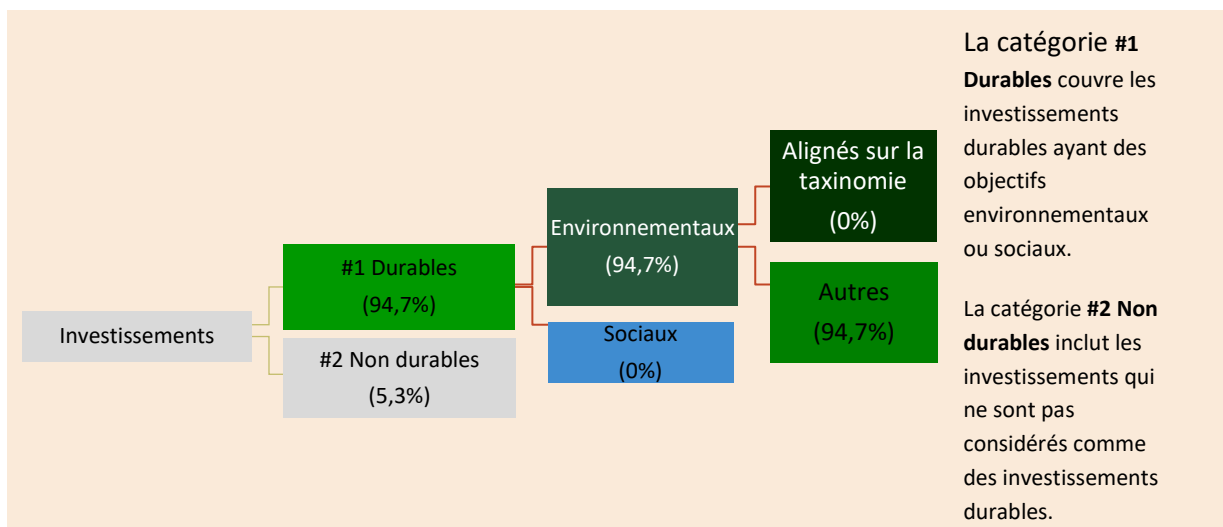
La proportion d'investissements liés à la durabilité, c'est-à-dire les investissements en obligations vertes alignées aux GBP de l'ICMA, était de 94,7% à la fin de la période sous revue.

● *Quelle était l'allocation des actifs ?*

Le produit a exclusivement investi dans des obligations vertes qui suivaient les GBP de l'ICMA. La proportion de ces investissements était de 94,7% à la fin de la période sous revue.

La part non durable du produit concernait uniquement des dépôts à vue pour des besoins de trésorerie non investie. À la fin de la période sous revue, la part des liquidités était de 5,3%. Le pourcentage des investissements a été déterminé sur base de la valeur de marché et des intérêts courus des titres en portefeuille.

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.



● *Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?*

À la fin de la période sous revue, les investissements étaient dirigés vers les secteurs économiques suivants :

Secteur	Poids
Government	40,3%
Utilities	25,0%
Financials	18,7%
Industrials	2,7%
Communication Services	2,6%
Information Technology	2,3%
Consumer Discretionary	2,1%

Health Care	1,2%
-------------	------

Ces secteurs économiques étaient liés aux sociétés émettrices des obligations vertes en portefeuille. Nous pouvons également présenter les activités vers lesquelles les recettes des obligations vertes détenues étaient dirigées, ce qui permet de mieux appréhender le caractère durable de ces titres.

Projets	Poids
Renewable energy	72.1%
Clean transportation	50.0%
Energy efficiency	49.1%
Green buildings	28.7%
Environmentally sustainable management of living natural resources and land use	27.4%
Sustainable water and wastewater management	23.3%
Climate change adaptation	19.4%
Pollution prevention and control	19.1%
Eco-efficient and/or circular economy adapted products	19.0%
Terrestrial and aquatic biodiversity conservation	8.1%
Other	3.7%

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage:

- du **chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés bénéficiaires des investissements;
- des **dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés bénéficiaires des investissements, pour une transition vers une économie verte par exemple;
- des **dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés bénéficiaires des investissements.

Une obligation verte peut financer plusieurs types de projets, ce qui est spécialement marqué dans le cas d'obligations vertes souveraines. Dès lors, la somme des types de projets peut dépasser 100%.

Source: Green bonds Pre-issuance documentation

Le pourcentage des investissements a été déterminé sur base de la valeur de marché et des intérêts courus des titres en portefeuille.



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Afin de poursuivre son objectif durable, le compartiment n'a pas tenu compte des critères de la Taxinomie européenne relatifs aux activités économiques durables sur le plan environnemental. La proportion d'investissements alignés à la taxinomie était dès lors de 0%.

● **Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxinomie de l'UE ?**

Oui* :

Dans le gaz fossile

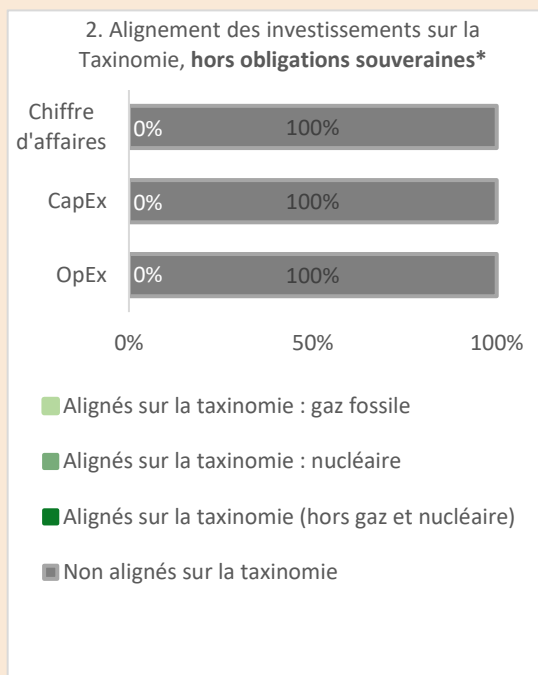
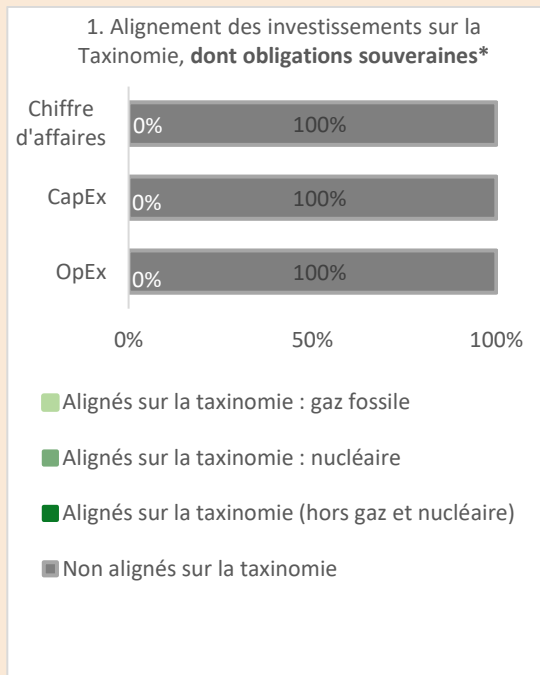
Dans l'énergie nucléaire

Non

*Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxinomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique (« atténuation du changement climatique ») et ne causent pas de préjudice important à aucun objectif de la taxinomie de l'UE – voir la note explicative dans la marge à gauche. L'ensemble des critères applicables

aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements qui étaient alignés sur la Taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la Taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la Taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la Taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.



*Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

Les activités habilitantes permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les activités transitoires sont des activités économiques pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

● **Quelle était la part des investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?**

N/A

● **Où se situe le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE par rapport aux périodes de référence précédentes ?**

N/A

● **Quelle était la part d'investissements durables ayant un objectif environnemental non alignés sur la taxinomie de l'UE ?**

À la fin de la période sous revue, la part d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'était pas aligné sur la taxinomie de l'UE était de 94,7%. Étant donné que les obligations vertes en portefeuille ne publiaient pas le degré d'alignement taxinomique



Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui ne tiennent pas compte des critères applicables aux activités économiques durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE.

des projets financés, le produit n'était pas en mesure de calculer un alignement à la taxinomie de l'UE à l'issue de la période sous revue.



Quelle était la part d'investissements durables sur le plan social ?

N/A



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « non durables », quelle était leur finalité et existait-il des garanties environnementales ou sociales minimales ?

Les investissements inclus dans la catégorie « #2 Non durables » étaient composés uniquement de dépôts à vue pour des besoins de trésorerie, et ne répondaient donc pas à des garanties minimales.

Leur part au sein du produit était de 5,3% à la fin de la période sous revue.



Quelles mesures ont été prises pour atteindre l'objectif d'investissement durable au cours de la période de référence ?

Afin d'atteindre l'objectif d'investissement du produit, plusieurs contrôles ont été mis en place :

- Les sociétés exclues d'après la politique d'exclusion ont été introduites dans le logiciel de gestion afin d'assurer un contrôle pré-transaction des investissements.
- Le Comité ESG de BCEE Asset Management a pris connaissance des investissements et s'est assuré du respect de la politique d'investissement du produit.

Au cours de la période de référence, le compartiment a donc investi ses avoirs dans des obligations vertes, telles que définies dans la première section de ce document, tout en s'assurant de ne pas investir dans des titres de sociétés qui étaient exclues dans le but de ne pas causer de préjudice significatif à d'autres objectifs environnementaux et sociaux.



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence durable ?

Le produit ne possédait pas d'indice de référence et ne mesurait pas son objectif de durabilité à travers une comparaison à un indice de référence.

- ***En quoi l'indice de référence différerait-il d'un indice de marché large ?***

N/A

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint l'objectif d'investissement durable.

- ***Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur l'objectif d'investissement durable ?***

N/A

- ***Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?***

N/A

- ***Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large ?***

N/A